



# La bataille de l'intégrité

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le Québec ira voter le 26 mars prochain. Le premier ministre Jean Charest en a fait l'annonce officielle hier lors d'une conférence de presse dans le hall du Parlement. Entouré des femmes du conseil des ministres, il a indiqué que dans sa bataille pour obtenir un deuxième mandat, il ripostera coup pour coup aux attaques de son principal adversaire, le chef péquiste André Boisclair.

Adoptant un ton grave, le premier ministre s'est montré particulièrement irrité par le fait que M. Bois-

clair, «depuis plusieurs semaines [...], se promène en criant "menteur" [à son sujet] à chaque occasion». Affirmant qu'il préférerait faire la campagne «sur le fond», sur son «plan», sur les «idées», le premier ministre a toutefois dit que «si le Parti québécois, lui, choisit le sujet de l'intégrité, il devra vivre avec les conséquences de son choix». Autrement dit, les libéraux vont se «défendre», et s'il le faut en faisant référence au passé d'André Boisclair. Mardi, en Chambre, Jacques Dupuis a répliqué aux attaques péquistes en évoquant la consommation de cocaïne du chef de l'opposition, ce qui «enfreint le Code criminel».

Or, hier, le chef péquiste, en réaction à l'annonce du déclenchement des élections, en a remis et a encore une fois affirmé que le premier ministre avait énoncé des propos mensongers, notamment sur la question des frais de scolarité.

M. Charest a reconnu en anglais qu'il n'a pas «un score parfait» en matière de réalisation de ses promesses de 2003. Ainsi, même s'il n'a pas livré les baisses d'impôt promises d'un milliard de dollars par année, même s'il a haussé le coût d'une journée de garderie à 7 \$ alors qu'il s'était engagé à le maintenir à 5 \$, même s'il n'a pas totalement résolu le problème

de l'engorgement des urgences, il a dit se sentir «très à l'aise» de se présenter devant l'électorat puisque, selon lui, le PLQ a réalisé l'essentiel de ses engagements. Il en veut pour preuve une étude de 27 universitaires sous la direction de François Pétry, Éric Bélanger et Louis-Marie Imbeau, qui conclut que le gouvernement Charest a rempli 60 % de ses promesses électorales. Les universitaires écrivent ceci: «La principale cause de la profonde insatisfaction des Québécois face au gouvernement de Jean Charest ne se

VOIR PAGE A 8: BATAILLE

## ADQ: un fruit difficile à cueillir

CLAIRANDRÉE CAUCHY

En pleine montée dans les sondages, l'Action démocratique du Québec entreprend sa quatrième campagne électorale avec une organisation modeste, une cagnotte peu garnie et une très courte liste de candidats de prestige. Arrivera-t-elle à récolter les fruits de la faveur qu'elle s'attire dans plusieurs comtés ruraux et dans la capitale nationale?

La situation au fil de départ tranche avec celle de 2003. Après avoir été propulsée en tête des sondages pendant quelques mois,

l'ADQ avait amorcé la campagne électorale en chute libre, pour terminer avec 18 % du vote et cinq députés. Au lendemain des élections, plusieurs analystes prédisaient le déclin de la jeune formation politique.

adq

Cette fois-ci, la progression est plus constante, l'ADQ étant passée de 11 à 21 % des intentions de vote au cours de la dernière année. À la faveur du débat sur les accommodements raisonnables, le chef de l'ADQ a joui d'une visibilité médiatique importante contribuant à accentuer la montée

VOIR PAGE A 8: ADQ

## PLQ: le piège de la confiance

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le Parti libéral de Jean Charest entame la campagne électorale avec une confiance qui eût paru inimaginable il y a un an. Une confiance tellement grande qu'elle est sans doute risquée.

Samedi, au conseil général élargi du parti au Centre des congrès de Québec, la débauche de moyens était telle qu'on se serait cru au Super Bowl: distribution massive, par du personnel politique conscrit, de t-shirts et d'écharpes, tout cela sous une musique rythmée et les cris

d'encouragement du député organisateur, Karl Blackburn. Puis, devant les 2500 militants médusés, images en plongée de chacune des régions du Québec, sorte de croisement entre Google Maps et hélicoptère TVA. Photos léchées des 124 candidats libéraux, dont plusieurs vedettes, sur des écrans gigantesques. Coût: 100 000 \$, somme qui n'a pas à être comptabilisée dans les dépenses électorales puisque la campagne n'était pas encore déclenchée.

Le PLQ a pleinement profité du

VOIR PAGE A 8: PLQ

## PQ: de la défensive à l'attaque

KATHLEEN LÉVESQUE

Le Parti québécois fait son entrée dans le tourbillon électoral pressé de laisser derrière lui le douloureux épisode de remise en question du leadership de son chef André Boisclair. Sur la défensive depuis des semaines, le PQ entend rebondir en brandissant les thèmes de l'éducation et de l'environnement.

L'engagement des libéraux d'augmenter les droits de scolarité semble avoir donné un certain regain d'énergie au PQ, qui promet le gel. Le programme du parti ouvre même la porte à la gratuité.

Pour le député Nicolas Girard, qui agit comme porte-parole de l'organisation électorale, le maintien du gel des droits de scolarité est «une approche responsable» afin d'assurer l'accessibilité aux études supérieures. Quant à la gratuité, il refuse d'aller aussi loin.

Dans l'immédiat, il s'agira surtout de mettre en pièces le bilan du gouvernement de Jean Charest. Mais l'Action démocratique du Québec est également dans la mire du PQ puisque la remontée du parti de Mario Dumont dans les sondages laisse entrevoir des

VOIR PAGE A 8: PQ

■ Les solidaires ciblent trois circonscriptions, page A 2

■ Les verts en campagne pour gagner des billets verts, page A 2

■ Le rappel de son passé ne fera pas taire Boisclair, page A 3

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux: Quelle continuité?, page A 6

## INDEX

7  
Annonces..... B 4  
Avis publics... A 4  
Décès..... B 4  
Météo..... B 4  
Sudoku..... B 4  
Mots croisés... A 4  
Télévision..... B



Michel David

Les militants péquistes ne s'étaient jamais vraiment remis du choc que le politologue Jean-Herman Guay leur avait administré au

conseil national d'octobre 2003. Le PQ pourrait très bien avoir été le parti d'une seule génération, avait lancé ce prophète de malheur.

C'est pour se débarrasser de cette obsession que, deux ans plus tard, ils ont offert la direction du PQ à André Boisclair sur un plateau d'argent. Avec un chef de 39 ans à l'allure moderne, voire postmoderne, la pérennité de leur parti serait assurée.

Paradoxalement, la génération des baby-boomers, accusée de s'accrocher de façon indécente à

ses privilèges, n'a fourni qu'un seul chef au PQ, Pierre Marc Johnson, qui l'a dirigé pendant à peine deux ans en 40 ans d'histoire. Tous les autres prédécesseurs de M. Boisclair appartenaient à la génération de l'avant-guerre.

Le PLQ est d'abord et avant tout le parti de l'argent et du pouvoir, qui ne sont pas à la veille de disparaître. Jean Charest n'a donc pas à s'inquiéter de ce qui pourra arriver à cette formation le jour où lui-même quittera la scène. Quant à l'ADQ, elle est la création de Mario Dumont. Il n'a pas vraiment à

rendre compte de ce qu'il en fera.

M. Boisclair, lui, porte la lourde responsabilité de la survie d'un parti qui incarne le rêve de millions de Québécois et qui apparaît plus fragile que jamais. Depuis 1994, même dans la victoire, il a obtenu une part toujours moindre des voix exprimées d'un scrutin à l'autre. Les derniers sondages le situaient sous le seuil des 33 % recueillis en 2003. Dans quelle mesure son existence même commence-t-elle à être menacée?

Après les semaines très difficiles qu'il a vécues, André Bois-

clair avait les traits tirés d'un homme qui portait le poids de l'histoire quand il a rencontré la presse, hier. Le chef du PQ jouera bien plus que sa propre carrière politique au cours du prochain mois.

Déjà, de nombreux souverainistes se demandent si le PQ n'est pas trop sclérosé pour s'adapter aux réalités et aux aspirations du Québec d'aujourd'hui et si le temps n'est pas venu de trouver un autre véhicule pour mener le Québec à la souveraineté.

VOIR PAGE A 8: HISTOIRE

## ANALYSE

## Le poids de l'histoire

Les airs de Dompierre

Du lundi au vendredi

Réalisation: Diane Maheux

11h30

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

# QUÉBEC 2007

## Les verts en campagne pour gagner... des billets verts

FABIEN DEGLISE

Il est vert écolo et, en plus, il est lucide. Au départ de la course électorale, Scott McKay, chef du Parti vert du Québec (PVQ), ne se fait pas trop d'illusions à propos de ses chances de faire élire un de ses candidats dans une des circonscriptions que lui et sa formation politique convoitent.

Mais il part tout de même en guerre, avec détermination et conviction. Et, en trame de fond, deux objectifs: non seulement contaminer le reste de la classe politique avec ses idées démocratiques et vertes mais aussi faire le plein d'électeurs pour mettre la main «sur du financement public», avoue-t-il à l'autre bout du fil.

«Notre but pour ce scrutin est clair: nous voulons assurer la progression du vote vert au Québec, et ce, en permettant aux électeurs d'exprimer leur appui à notre parti dans toutes les circonscriptions», a dit M. McKay.

Les verts partent de loin. En avril 2004, aux dernières élections provinciales, le parti était arrivé en sixième place avec... 0,44 % des suffrages exprimés, soit l'appui de 16 975 électeurs. À l'époque, c'était moins que le Bloc Pot (0,60 %) et que l'Union des forces progressistes (UFP), qui avait reçu 1,06 % d'appuis.

### Petit et pauvre

Ce portrait électoral ne tranche d'ailleurs pas beaucoup avec les finances du PVQ qui, en 2005, a convaincu seulement 59 citoyens de délier les cordons de leur bourse pour offrir un petit soutien. Contributions totales: 8200 \$, sur un budget de fonctionnement d'environ 30 000 \$, selon les derniers chiffres disponibles auprès du Directeur général des élections du Québec.

La cagnotte, bien que modeste, pourrait facilement grossir au cours des prochains mois, croit McKay, en raison du vent écologiste qui souffle de plus en plus sur le Québec. «Il y a un intérêt marqué de la population pour les questions environnementales», résume le chef, qui a décidé de se présenter dans le comté de Bourget, à Montréal, contre la députée péquiste Diane Lemieux. «Il y a aussi une certaine lassitude de l'électorat par rapport aux deux principaux partis, qui parlent beaucoup d'environnement mais qui, finalement, en font très peu.»

Les conditions seraient gagnantes, estime le PVQ, qui souligne que ses résultats de 2004 ont reposé sur la présence d'à peine 36 candidats. «Cette année, c'est 125 candidats que nous voulons présenter [il y en a 80 en lice à

l'heure actuelle], dit M. McKay. Nous allons être dans toutes les régions du Québec pour tenter de «mettre la main sur les 9 % de suffrages que plusieurs sondages nous donnent», poursuit-il. On espère pouvoir ainsi remplir les coffres du parti avec les 50 ¢ par électeur que l'État verse chaque année aux partis politiques.

### Des idées et des hommes

L'argent, bien qu'important pour le PVQ, n'est bien sûr pas la seule priorité de cette campagne, dans laquelle la formation politique souhaite avancer lentement mais sûrement pour faire progresser ses idées de démocratie participative et de décentralisation, dit M. McKay.

Ainsi, au cours des prochaines semaines, il sera question, assure-t-il, d'efficacité énergétique, de transport électrique, de tramways, de développement du secteur éolien sous forme de coopérative et, bien sûr, de lutte contre les changements climatiques.

La table est mise. Elle devrait aussi être pliée sous peu pour voyager sur le toit d'une voiture hybride qui transportera le chef un peu partout au Québec. «Nous n'avons pas les moyens d'avoir un autobus», dit-il.

Original, le mode de transport choisi témoigne de l'imagination, faute de ressources, qui anime les membres du PVQ, qui comptent sur un mode de financement hors norme pour cette campagne: des obligations vertes!

L'idée a été lancée officiellement au début du mois. Il s'agit de vendre aux fidèles du parti des titres d'emprunt dont le taux d'intérêt a été fixé à 8 %. «C'est plus que ce que les banques offrent», dit M. McKay, qui reconnaît toutefois que le remboursement est conditionnel à une chose: la présence dans les urnes de 1 % des suffrages pour le Parti vert. Ce pourcentage des voix doit permettre à la formation, comme le stipule la loi, de se faire rembourser 50 % de ses dépenses électorales par l'État.

Avec une «participation souhaitée» au prochain débat des chefs et une «meilleure couverture médiatique», espère le chef, la chose n'est pas foncièrement impossible. «Nos idées sont bonnes et nous savons aussi qu'elles sont en mesure d'améliorer la situation environnementale au Québec pour que nous soyons en meilleure posture dans 20 ans», ajoute-t-il. «D'ailleurs, comme nous ne pensons pas prendre le pouvoir, si les autres partis veulent s'en inspirer, tant mieux. Ça nous fait plaisir. Nous sommes après tout un parti d'influence.»

Le Devoir

## Sur la route...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE PREMIER MINISTRE Jean Charest est rapidement monté à bord de son autobus de campagne après le déclenchement des élections. Son autobus et ceux de ses adversaires sillonnent les routes du Québec au cours des 34 prochains jours au terme desquels les citoyens choisiront leur nouveau gouvernement. Jean Charest est accompagnée de son épouse, Michelle, et de la ministre de la Culture, Line Beauchamp.

## Les solidaires ciblent trois circonscriptions

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Pour son baptême d'élections générales, le jeune parti de gauche Québec solidaire amorce une campagne à trois vitesses.

Il y aura les campagnes pour «gagner», soit dans trois comtés, celles dites «intermédiaires», avec des candidats moyennement connus dans une vingtaine de circonscriptions, et enfin celles de «visibilité», explique la porte-parole de Québec solidaire, la militante féministe Françoise David.

Agée de seulement un an, la formation prend position sur la ligne de départ avec des intentions de vote qui avoisinent les 5 % dans les récents sondages alors que son ancêtre, l'Union des forces progressistes, n'avait récolté qu'un maigre appui de 1 % en 2003. «Avec n'importe quel résultat au-dessus de 5 %, on serait content», affirme Mme David.

Compte tenu de ses ressources limitées, Québec solidaire concentrera ses énergies sur les circonscriptions de Mercier et Gouin, à Montréal, ainsi que sur celle de Taschereau, à Québec. Le D<sup>r</sup> Amir Khadir se présentera de nouveau dans Mercier, où il avait terminé troisième en 2003 avec 18 % des voix. Françoise David sera quant à elle candidate dans le comté voisin de Gouin contre le péquiste Nicolas Girard. Dans Taschereau, c'est l'ex-président du Syndicat de la fonction publique du Québec, Serge Roy, qui fera la lutte à la péquiste Agnès Maltais. Ces trois candidats pourront compter sur des budgets qui se «rapprochent des maximums autorisés», a précisé Mme David.

Parmi la vingtaine de candidats «intermédiaires», mentionnons le syndicaliste de la CSN Arthur Sandborn (Saint-Henri-Sainte-Anne), le porte-parole du FRAPRU François Saillant (Rosemont), la militante féministe Manon Massé, qui avait fait bonne figure lors de l'élection partielle dans Sainte-Marie-Saint-Jacques l'an dernier, et l'organisateur communautaire Bill

Clennett (Hull), immortalisé sur la photo où on voyait Jean Chrétien lui serrer le cou.

Hier, QS comptait 54 candidats officiels, une quarantaine d'autres devant être confirmés au cours des prochains jours. Il restait toujours à trouver des porte-drapeaux dans une trentaine de circonscriptions.

### Des budgets symboliques

La plupart des candidats feront campagne avec un budget presque symbolique. Au total, QS prévoit dépenser entre 200 000 \$ et 300 000 \$ en comptant essentiellement sur des prêts de la part de sympathisants et sur des emprunts bancaires. «C'est suffisant pour que ce ne soit pas amateurs», plaide Mme David.

Pour conférer davantage de crédibilité à sa vertueuse plateforme, dévoilée en novembre, le parti promet de présenter un «cadre financier».

La note des engagements s'annonce salée: salaire minimum à 10 \$ l'heure, hausse substantielle

des prestations d'aide sociale, investissements massifs dans les transports en commun, chantier de 8000 logements sociaux, allocations parentales universelles, élimination graduelle des frais de scolarité, etc.

«Le sondage CROP de janvier nous a montré qu'il y a plus de gens qu'on le pense qui sont sensibles aux valeurs de Québec solidaire», croit Mme David, convaincue de rallier des péquistes déçus de la direction d'André Boisclair.

Toutefois, le projet d'alliance des forces progressistes que caressaient les fondateurs de Québec solidaire ne se concrétisera pas. La formation a en effet été incapable de rallier les verts, qui récoltent autant, sinon plus, d'intentions de vote que QS.

«Je ne critique pas les verts sur ce qu'ils disent mais plutôt sur ce qu'ils ne disent pas. Nous sommes aussi verts que les verts, mais nous ne sommes pas que ça», a déclaré Mme David.

Le Devoir

2007 08 09 10 11 12 13

## CONTINUEZ LA BELLE VIE



OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF OBLIGATIONS À TAUX FIXE OBLIGATIONS BOURSIÈRES OBLIGATIONS SÉCURITÉ+ OBLIGATIONS À ESCOMPTE OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ÉPARGNE FLEXI-PLUS PLAN ÉPARGNE PÉRIODIQUE OBLIGATIONS

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VOTRE REER GARANTI À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

BONI DE 1% la première année pour les nouveaux fonds REER

### DONNEZ-VOUS LES MOYENS DE CONTINUER À FAIRE CE QUE VOUS AIMEZ.

- OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF
- + Taux avantageux garantis pour 10 ans.
- + Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

ANNÉE	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>
TAUX	3,50	3,60	3,70	3,80	4,00	4,10	4,20	4,30	4,40	5,80

\* Incluant le boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER. Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Épargne Placements Québec

# QUÉBEC 2007

## Mario Dumont attache le grelot des accommodements raisonnables

*Le chef adéquiste se lance dans la bataille « pour faire des gains »*

KATHLEEN LÈVESQUE

Québec — Mario Dumont ne s'est pas empêtré dans le formalisme habituel du déclenchement électoral. Le chef de l'Action démocratique du Québec a ramené le délicat dossier des accommodements raisonnables, promettant d'agir là où ses adversaires se défilent.

Mario Dumont a donc promis de donner suite à la commission d'enquête Taylor-Bouchard. Pour illustrer ses propos, le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ) avait à ses côtés une petite bibliothèque débordant de rapports tablettés au fil des ans par le gouvernement de Jean Charest, dont ceux concernant le CHUM, la réforme électorale et la Gaspésie. Selon M. Dumont, le rapport attendu par la commission Taylor-Bouchard instituée par Jean Charest pour examiner de près les accommodements raisonnables — une façon de se débarrasser d'une « patate chaude » — risque de rejoindre les autres documents.

« On va parler d'immobilisme », a-t-il dit, avant d'ajouter: « C'est la position où les libéraux sont à leur meilleur. »

Mario Dumont ne craint pas qu'un débat sur la question des accommodements raisonnables en pleine campagne électorale ne provoque une division, comme l'a prétendu Jean Charest. « La seule chose qui a divisé les Québécois, c'est la mollesse du gouvernement, quand on a toléré l'intolérable », a fait valoir le chef adéquiste. « Il n'y aurait jamais eu d'Hérouxville s'il y avait eu... »

Selon M. Dumont, les Québécois, tout comme lui, précise-t-il, ne condamnent pas la politique en matière d'immigration. Mais devant « un glissement et un recul sur les valeurs communes », ils s'inquiètent et veulent que quelqu'un « se lève ». Or le premier ministre a tardé à réagir et André Boisclair « se cache en dessous des meubles pour éviter le sujet », a-t-il affirmé.

Chose certaine, il est hors de question pour l'ADQ de cacher un volet important de son programme politique concernant l'identité québécoise. L'ADQ pro-

pose de doter le Québec d'une constitution afin de renforcer les valeurs communes déjà existantes (égalité des sexes, démocratie, justice et solidarité). Il est également question d'améliorer l'enseignement de l'histoire ainsi que de bonifier les programmes d'intégration des nouveaux arrivants, notamment en mettant l'accent sur la francisation.

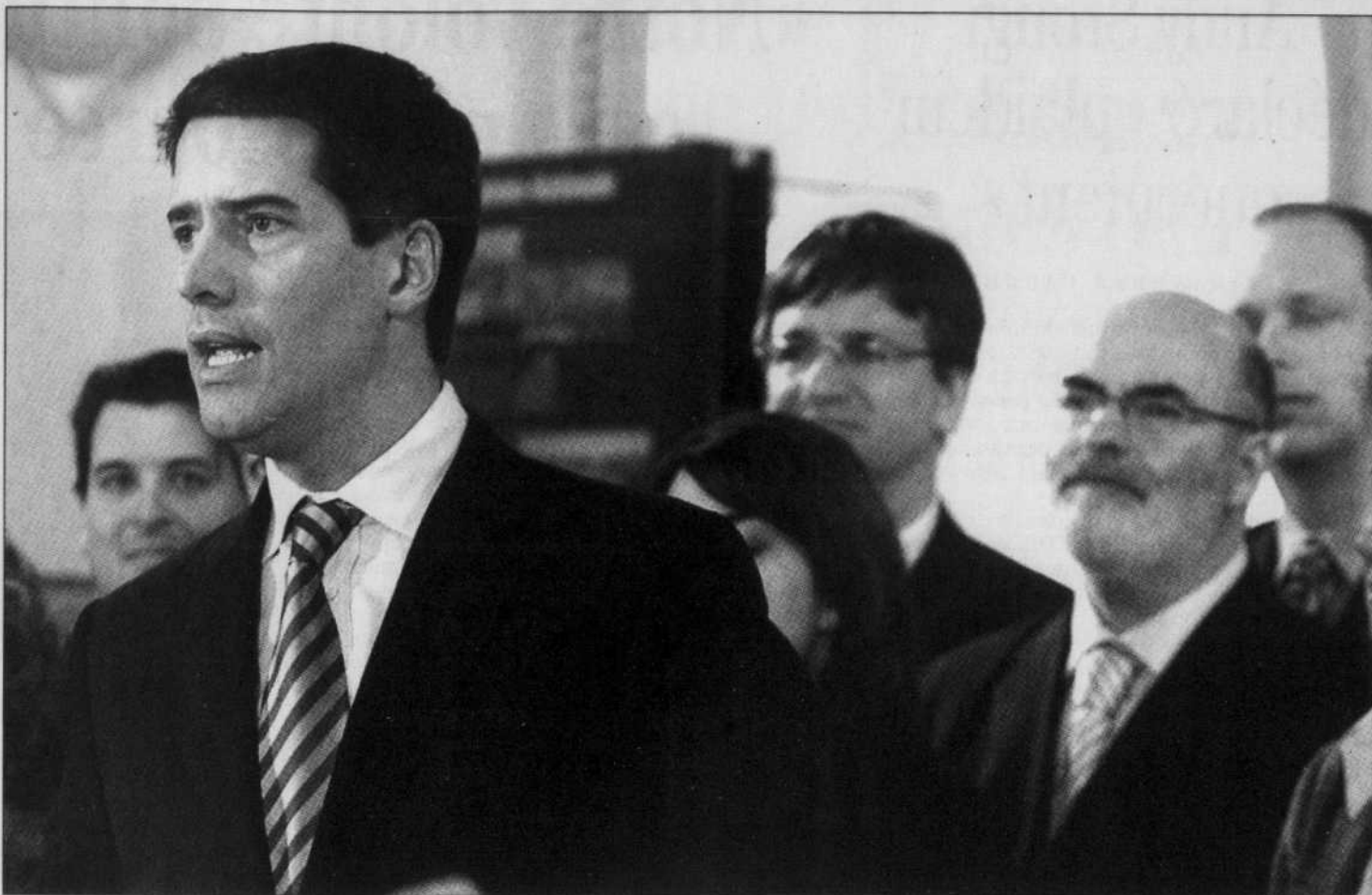
Bien qu'il s'engage sur un terrain mouvant, Mario Dumont a dit refuser de tomber dans les attaques personnelles et les invectives. Il n'a pas ménagé pour autant ses adversaires. S'il ne veut pas emprunter le vocabulaire d'André Boisclair pour qualifier le premier ministre de « menteur », il ne mentionne pas moins que Jean Charest n'a pas respecté sa parole. Quant à la consommation passée de cocaïne du chef péquiste, un rappel fait par les libéraux, M. Dumont n'a pas voulu s'y attarder tout en notant au passage que tous les Québécois connaissent les problèmes passés de M. Boisclair.

Pour Mario Dumont, ses adversaires se démarquent d'abord et avant tout par leur manque de leadership. Les promesses abandonnées illustrent bien le problème chez M. Charest alors que, du côté de M. Boisclair, c'est l'absence de programme qui démontre qu'il « a manqué à ses devoirs ».

Après sa rencontre avec la presse à l'hôtel du parlement, le chef adéquiste a entamé concrètement sa campagne électorale. Il s'est d'abord rendu dans la circonscription de Jean-Talon, traditionnellement acquise aux libéraux, pour y faire du porte-à-porte. Par la suite, il a inauguré le local électoral de Lévis, une circonscription qui était péquiste jusqu'en 2003 avant de passer entre les mains des libéraux. « On se lance dans la bataille pour faire des gains », a rappelé M. Dumont sourire aux lèvres.

C'est avec la même franchise qu'il a dit être heureux que les élections 2007 soient enfin déclenchées, lui permettant « égoïstement » de tourner la page sur la difficile campagne de 2003.

Le Devoir



Entouré de ses députés, le chef péquiste André Boisclair a repris ses attaques contre le gouvernement Charest, qu'il accuse d'avoir leuré la population.

## Le rappel de son passé ne fera pas taire André Boisclair

*Le chef péquiste continue ses attaques sur l'intégrité des libéraux de Jean Charest*

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le chef du Parti québécois, André Boisclair, ne se privera pas d'attaquer l'intégrité des libéraux même si ceux-ci répliquent en rappelant sa consommation passée de cocaïne.

« Je ne me gênerai jamais pour dire la vérité à la population. C'est ce que j'ai fait dans le passé en toute transparence », a-t-il soutenu lors du lancement de la campagne électorale.

Le chef péquiste est revenu sur ce qu'il qualifie de « premier mensonge » de Jean Charest pendant la campagne: l'affirmation des libéraux selon laquelle, pour chaque dollar de plus que les étudiants paieront en raison du dégel des droits de scolarité, le gouvernement en versera dix. « C'est une affirmation fautive », a-t-il répété.

« Celui qui doit être rappelé à l'ordre, c'est celui qui nous a promis en campagne électorale mer et monde [en 2003] », a-t-il dit. Le PQ, c'est « le parti de la transparence, le parti de la franchise; il ne lancera pas de promesses irréalistes », a-t-il promis.

Dans le discours qu'il a livré hier dans le hall du parlement, An-

dré Boisclair a concentré ses attaques sur Jean Charest et les libéraux, ignorant totalement Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec. Le slogan de la campagne péquiste: « Reconstruisons notre Québec ». Alors que les libéraux veulent « unir » les Québécois, André Boisclair les accuse d'avoir divisé la population pendant quatre ans.

En ce début de campagne, le PQ est dans une situation avantageuse, estime M. Boisclair. Les sondages donneraient son parti gagnant en dépit de la légère avance des libéraux dans les intentions de vote. « Avez-vous déjà vu un parti d'opposition qui, après un seul mandat dans l'opposition, se retrouve dans une situation aussi avantageuse? », a-t-il avancé.

Le chef péquiste a accusé Jean Charest d'avoir trompé la population en reniant ses promesses: maintien des frais de garde à 5 \$ par jour, problèmes persistants dans le réseau de la santé, baisses d'impôt qui n'ont pas été au rendez-vous. Mais M. Charest, a-t-il dit, a également abusé de la confiance du ministre démissionnaire Marc Bellemare en revenant sur son en-

gagement d'abolir l'indemnisation sans égard à la responsabilité de la Société d'assurance automobile du Québec, et de la confiance, aussi, de cet autre ministre, Yves Séguin, qui a également remis sa démission, ainsi que de Thomas Mulcair, écarté de son poste de ministre de l'Environnement.

Souhaitant mettre derrière lui les critiques qu'a proférées Bernard Landry à son endroit à quelques semaines du déclenchement des élections, le chef péquiste a soutenu que les contributions de l'ancien premier ministre seront les bienvenues lors de la campagne, tout comme celles de Jacques Parizeau. « Le Parti québécois, ce n'est pas juste l'affaire d'une seule personne qui impose sa règle du « crois ou meurs » comme Jean Charest l'a fait », a-t-il dit.

### Règlement du déséquilibre fiscal

Alors que des rumeurs courent à Ottawa voulant que le budget fédéral du 19 mars apporte un règlement du déséquilibre fiscal qui accorderait de 2 à 2,5 milliards au Québec, André Boisclair a rappelé que cet argent appartient aux Québécois. « S'il y a de l'argent qui

est dans le budget fédéral, ce ne sera pas un cadeau pour Jean Charest ni un cadeau pour le Parti libéral du Québec », a-t-il dit. Un tel budget fédéral va-t-il faire dérailler la campagne péquiste? M. Boisclair a éludé la question, se contentant de dire qu'il modifierait le cadre financier de la plate-forme électorale du PQ en conséquence.

### Trancher avec résignation

Dans son discours, André Boisclair a évité de parler de référendum, préférant l'expression « consultation populaire », employée dans la loi qui encadre les référendums au Québec. C'est ainsi qu'il a réitéré son engagement de tenir une consultation populaire le plus rapidement possible au cours du premier mandat de son gouvernement. « Ça va trancher avec la résignation que propose M. Charest » qui, 25 ans après le rapatriement unilatéral de la Constitution, n'a pas fait une seule proposition constitutionnelle, a-t-il déclaré, accusant le chef libéral d'avoir « concédé la victoire » à Pierre Elliott Trudeau.

Le Devoir

### EN BREF

#### Les verts à Orford

Quelques heures à peine après le lancement de la campagne électorale par Jean Charest hier, le Parti vert du Québec (PVQ) a lancé officiellement sa campagne lors d'un point de presse tenu en soirée dans la circonscription d'Orford, dans les Cantons-de-l'Est. « Le parc du

Mont-Orford est le symbole de l'attaque des libéraux contre l'intégrité d'un parc national et notre présence ici a bien sûr été calculée », a expliqué au Devoir Scott McKay, chef du PVQ. « Au moment d'entamer cette course électorale, nous sommes confiants d'avoir une équipe complète d'ici le 10 mars prochain », a dit M. McKay. — Le Devoir

#### François Gendron

avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal  
514.845.5545

LA FORCE DU DROIT



Stéphane  
LÉTOURNEAU

RÉUSSIR TES  
ÉTUDES

Pour les élèves du secondaire qui désirent améliorer leur rendement scolaire.

176 pages - 18,50 \$  
ISBN 978-2-7608-9508-9

LIDEC inc.  
514-843-5991

Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

ROLEX  
SERVICE



POUR GARDER VOTRE ROLEX EN  
PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,  
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE  
RÉVISION COMPLÈTE TOUS LES CINQ ANS.

Bijouterie  
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Mario Dumont a lancé les hostilités sur la question des accommodements raisonnables au cours d'un point de presse à Québec.

LES ACTUALITÉS

Fathers-4-Justice

Andy Srougi déclaré « plaideur quérulent »

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le militant de Fathers-4-Justice Andy Srougi ne pourra plus poursuivre tous azimuts en justice comme il le fait depuis plusieurs mois.

Andy Srougi, qui s'était fait connaître en escaladant le pont Jacques-Cartier en 2005, ne pourra désormais plus tenter des procédures devant les tribunaux québécois, à moins d'avoir obtenu au préalable une autorisation spéciale.

La décision fait suite à une requête du Barreau du Québec demandant que M. Srougi ne puisse plus déposer de plaintes contre des avocats à son comité de discipline. Ce dernier y avait soumis 12 plaintes entre les mois de mai et septembre 2006, dont une contre le président du comité qui avait rejeté une de ses requêtes.

Dans sa décision, le juge ne s'est pas limité au seul comité de discipline du Barreau, étendant l'interdiction à tous les tribunaux québécois. «L'intimé Srougi n'hésite pas à adopter une conduite quérulente, quel que soit le tribunal devant lequel il se trouve, et [...] si une avenue procédurale se ferme à un endroit, celui-ci n'hésitera pas à persister dans son entreprise de harcèlement procédural par la voie d'un autre système. Il est temps que le tribunal intervienne pour faire cesser ces abus», écrit le juge en chef adjoint de la Cour supérieure, André Wery.

Il ne mâche pas ses mots pour décrire la «croisade juridique» de M. Srougi, qui fait perdre du temps et occasionne des coûts au système juridique. Il estime que M. Srougi «dénature le système de justice civile et déontologique». «Toutes les procédures initiées par M. Srougi ressassent les mêmes reproches, qui prennent leur source dans le fait qu'il n'a toujours pas réussi à détruire la mère de ses enfants à l'occasion des procédures de divorce», poursuit le juge Wery.

Celui-ci n'a cependant pas accédé à la demande du Barreau de considérer également l'organisme Fathers-4-Justice comme «quérulent», puisque l'organisme n'a pas lui-même déposé de poursuites, se contentant d'appuyer celles de M. Srougi. «S'il s'avérait qu'une preuve démontre que l'organisme sert de paravent aux activités interdites de l'intimé Srougi, il est évident que le tribunal pourrait alors être appelé à intervenir», précise toutefois le juge de la Cour supérieure.

Le Barreau s'est dit satisfait de la décision du juge. Quant au principal intéressé, M. Srougi, il voyait dans le moment choisi par le juge pour rendre sa décision un lien avec le déclenchement de la campagne électorale. «Il savait que ma poursuite contre le Parti libéral était prête», argue M. Srougi.

Il entend continuer de poursuivre ses détracteurs devant la Cour fédérale et demander des autorisations au juge pour déposer d'autres requêtes devant des instances québécoises. «Je n'ai pas le choix. S'ils m'enlèvent tous mes droits, quelle est l'autre option? Prendre une mitrailleuse?», demande M. Srougi.

Le jugement ne rend pas caduques les poursuites déjà intentées par M. Srougi. Le comité de discipline du Barreau étudiera 13 de ces dossiers au cours des prochains mois.

Le Devoir

À Montréal, Al Gore lance un avertissement aux gouvernants sceptiques face aux changements climatiques

« Notre volonté politique démocratique est une ressource renouvelable »

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'ancien vice-président des États-Unis, Al Gore, a conclu sa visite à Montréal hier, où plus de 1200 personnes ont assisté à une prestation au moins égale à son film, Une vérité qui dérange, en concluant sur une note d'espoir que «notre volonté politique démocratique est une ressource renouvelable».

Le subtil jeu de mots, lancé à l'orée de deux campagnes électorales, au Québec et au niveau fédéral, a été interprété par les uns comme un appel au renouvellement d'une certaine classe politique réfractaire à la bataille du climat alors que d'autres l'interprétaient dans son sens premier, soit comme une conséquence inéluctable d'une démocratie en santé qui a fait la preuve historique, comme aux États-Unis, qu'elle peut surmonter d'importants défis sociaux, politiques, technologiques et environnementaux, notamment par la signature à Montréal du protocole sur la protection de la couche d'ozone.

L'ancien vice-président américain, qui ne voit la moindre velléité de s'engager dans une nouvelle course présidentielle même si plusieurs sites Internet font campagne pour lui, était l'invité hier du Groupe des investisseurs responsables (GIR), qui réunit des communautés religieuses, des syndicats, des corps publics, etc., qui font pression pour que les sociétés privées dans lesquelles ils investissent se dotent d'objectifs sociaux et environnementaux compatibles avec leurs valeurs. Le gratin politique et environnemental du Québec était au rendez-vous au Palais des congrès de Montréal, y compris deux anciens premiers ministres du Parti québécois, Jacques Parizeau et Bernard Landry, ainsi que le maire de Montréal, Gérald Tremblay, qui a nié toutes les rumeurs voulant que sa santé soit vacillante.

Al Gore estime que les milieux politique, financier et écologiste ont désormais un impératif commun: «dire la vérité sur ce qui nous confronte» dans le dossier du climat. Il a démontré pendant l'heure et demie qu'a duré sa prestation comment aux États-Unis



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Al Gore était l'invité du Groupe des investisseurs responsables.

on déforme la vérité sur le réchauffement du climat en donnant près de la moitié du temps d'antenne et de reportage aux sceptiques alors qu'il n'y a pas une seule étude scientifique pour appuyer cette thèse contre des centaines de l'autre côté.

Il a par ailleurs invité son auditoire, formé en grande partie de représentants du milieu des affaires, à modifier sa façon de penser. Les visions de court terme, qui prévalent dans ce milieu, a-t-il dit d'entrée de jeu, font partie du problème. Des décisions majeures devront être prises, à son avis, non seulement par les gouvernements en matière de politiques publiques mais aussi par le milieu des affaires, qui devra tenir compte des changements climatiques dans ses projets d'investissement.

L'ancien vice-président, qui a signé le protocole de Kyoto au nom de son pays en 1997, récuse cette perception répandue selon laquelle les solutions aux

changements climatiques vont s'avérer coûteuses et douloureuses. Faux, a-t-il dit en substance, car les gestes qu'il faudra faire vont améliorer à la fois notre qualité de vie globalement et créer des emplois stables, de plus grande valeur.

L'ancien vice-président Al Gore estime enfin que les États-Unis ont les ressources et la capacité technologique pour rejoindre la communauté internationale dans la bataille du climat. Si les États-Unis, a-t-il dit, mobilisaient toutes leurs ressources pour séquestrer le plus possible les émissions de gaz à effet de serre, ajoutaient le maximum de mesures d'économie d'énergie et faisaient le plein d'énergies alternatives renouvelables, ils pourraient non seulement revenir à leur niveau d'émissions des années 90 mais même rejoindre celui des années 70.

Le Devoir

Des neurones produits à partir de la... peau

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

En principe, les neurones, qui constituent l'élément fondamental du tissu nerveux, ne se trouvent que dans la moelle épinière ou dans le cerveau et leur nombre est déterminé très tôt dans la vie d'un humain. Mais une équipe de la faculté de médecine de l'Université Laval a réussi une étonnante pirouette: fabriquer des neurones à partir d'échantillons de peau humaine. La percée n'est pas anodine, elle pourrait avoir des retombées cruciales dans le traitement de maladies dégénératives comme le parkinson ou l'alzheimer.

Impensable il y a à peine une décennie, la production de neurones matures par le Laboratoire d'organogénèse expérimentale (LOEX) lui a valu une tribune jusque dans les pages du Journal of Cellular Physiology. C'est que le chercheur François Berthod et son équipe signent ici une première. Jamais auparavant avait-on réussi à obtenir des cellules nerveuses matures à partir de cellules souches prélevées sur de la peau humaine. Et pour cause. La peau, à la base, ne contient pas de neurones. On n'y trouve que leur prolongement, les axones.

Mais la peau contient aussi des cellules souches qui, celles-ci, ont le pouvoir de se multiplier et de se différencier in vitro. Le défi était de prendre ces cellules souches — prélevées sur des échantillons de peau humaine adulte obtenus après des interventions de chirurgie esthétique — et de les forcer à se différencier en cellules nerveuses. Apparaissant, les chercheurs n'étaient arrivés qu'à produire des neurones précoces. Le hic, c'est qu'à ce stade, la cellule avait encore le potentiel de se transformer en d'autres types de cellules.

L'équipe du professeur Berthod, au contraire, a réussi à obtenir des neurones parfaitement matures. Cette découverte, si enthousiasmante soit-elle, n'est qu'une étape dans les grands travaux du chercheur. «Notre cellule a le phénotype d'un neurone, mais on n'a pas démontré encore si c'est un neurone qui fonctionne», prévient François Berthod. Nous travaillons présentement à faire la démonstration qu'il a un potentiel d'action quand vous l'excitez et qu'il est capable de transmettre l'influx nerveux.

Pour l'instant, comme les neurones ne se multiplient pas, tous les chercheurs doivent se rabattre

sur des neurones de souris ou de rats, qui ne sont pas tout à fait similaires aux neurones humains. Mais si l'intuition des chercheurs québécois se concrétise, leurs neurones créés in vitro pourront à court terme résoudre le problème de la disponibilité des neurones humains.

A long terme, ces neurones pourraient même être greffés dans les régions du cerveau affectées par des maladies neurodégénératives, comme le parkinson, l'alzheimer ou la sclérose latérale amyotrophique (SLA). Cette méthode comporte deux avantages. D'abord, elle élimine les risques de rejet puisque les neurones seraient produits à partir des cellules souches du malade. Ensuite, elle permet d'écartier les problèmes éthiques rencontrés avec les cellules souches embryonnaires.

D'ici là, il reste toutefois encore beaucoup de boulot à abattre, prévient M. Berthod. «Là, on arrive à faire des neurones, mais le grand enjeu des prochaines années sera de différencier ces neurones pour attaquer directement la maladie.»

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and 0366.

HORIZONTALEMENT

- 1. Chose difficile à supporter - Dieu égyptien du Savoir et de l'Écriture. 2. Action d'arriver à un lieu - Fait monter les prix. 3. Ortie blanche - Imperméables. 4. Étain - Jeunes hommes d'une grande beauté. 5. Qui rend un culte - Organisation internationale de normalisation. 6. Détraqué - Mammifère rougeur. 7. Contraire à l'équité - Circule à Paris. 8. Paroles et actions de Mahomet. 9. Morceau de boeuf - Course de voltiers traversant l'Atlantique. 10. Inoccupé - Relatif à la peau. 11. Passage d'un auteur rapporté exactement - Petit mot latin. 12. Enflamme - Précises.

VERTICALEMENT

- 1. Frelater - Démonstratif. 2. Action de quitter - Qui concerne les brebis.

Small crossword puzzle grid with numbers 1-12 and 0365.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEAUHARNOIS... COUR SUPERIEURE MICHEL GUILLIAM, Requérent

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEAUHARNOIS... COUR SUPERIEURE MARIE-CLAUDE CASSIDY, Partie Demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ST-JEROME... COUR SUPERIEURE DENIS CHAMPAGNE, Partie Défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEAUHARNOIS... COUR SUPERIEURE PHILLIPS FRIEDMAN KOTLER, Par: ROBERT GOLFMAN

AVIS vous est par les présentes donné que la compagnie FON-DREC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Date: 20 février 2007. PHILLIPS FRIEDMAN KOTLER, Par: ROBERT GOLFMAN

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE. Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi. Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Une copie de la présente Requête introductive d'instance, avis au défendeur, a été déposée au greffe de cette Cour le 14 février 2007, à 9 h 00, en salle 2.06, au Palais de justice de Montréal.

Prenez avis que Benedicte Maria Geraldine Martin-Mignacca dont l'adresse du domicile est le 324 avenue Elm, Westmount, Qc, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Benedicte Maria Geraldine Martin.

La requête introductive d'instance sera présentée devant le Tribunal le 5 avril 2007, à 9h45, en salle B1.01 au Palais de Justice de St-Jérôme.

La requête introductive d'instance sera présentée au tribunal le 25 avril 2007, à 9:00 heures, en salle 1.05 au Palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield et le tribunal pourra, à cette date, procéder à l'audition de la cause et prononcer un jugement par défaut conforme aux conclusions contenues dans la requête introductive d'instance, à moins que le mis en cause soit présent au tribunal à cette date.

STIKEMAN ELLIOTT. Soyez avisés que M. Diane Lemelin a, le 9 février 2007, cessé d'exercer le droit au sein du cabinet d'avocats Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. Le présent avis est donné afin de répondre aux exigences du Code des professions du Québec.

Les membres du Barreau du Québec qui exercent leurs activités professionnelles chez Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l., une société à responsabilité limitée (s.r.l.) de l'Ontario, ne sont pas personnellement responsables des dettes ou obligations de la société ou d'un autre professionnel découlant des fautes ou négligences commises par ce dernier, ou d'une personne sous la surveillance directe ou la direction de ce dernier dans l'exercice de leurs activités professionnelles au sein de la société.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE. Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Fernand RENAUD, en son vivant domicilié au 8680 Morin, Mirabel, Québec, J7N 1X9, survenu le 14 septembre 2006, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Lucette RENAUD, le 16 février 2007, devant Me Chantal Héru, notaire, conformément à la loi.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION. Prenez avis que la compagnie CONSTRUCTION CHARETTE ET FRERES INC. demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre. LaSalle, le 20 février 2007. ETUDE DE ME MICHEL A. MÉNARD Procureur de la compagnie

Changez le monde! 700 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ONT BESOIN DE VOUS. 514.842.3351. CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MONTRÉAL. VOLUNTEER BUREAU OF MONTRÉAL. CABM.NET

Donnez. On peut faire plus encore. Centraide du Grand Montréal

# ACTUALITÉS

L'avis de la Santé publique sur le jeu

## Couillard laissera Loto-Québec poursuivre son plan de développement

KATHLEEN LÉVESQUE

Québec — L'avis critique des dix-huit directions de la santé publique du Québec (DSP) ne change en rien les projets immédiats du gouvernement de créer des complexes de jeu où seront combinés salons de jeu étatiques et hippodromes privés. Et c'est bien ainsi, estime le ministre de la Santé, Philippe Couillard.

Invité à commenter les inquiétudes soulevées mardi par les DSP, le ministre Couillard s'est dit à l'aise avec la décision gouvernementale de permettre à Loto-Québec d'implanter son nouveau concept. «Je soutiens cette décision comme membre du gouvernement, d'autant plus qu'elle s'accompagne de mesures de mitigation qui feront le vide pour 2,4 kilomètres autour des sites d'implantation», a indiqué le ministre de la Santé.

Il ajoute que Loto-Québec a entrepris «une diminution de l'offre de jeu». Rappelons toutefois que la société d'État a réduit le nombre de sites où l'on retrouve des appareils de loterie vidéo mais a augmenté au cours de la même période le nombre de machines à sous dans ses casinos.

### Rapport noyé

Rendu public à la veille du déclenchement des élections générales, la journée même où le budget gouvernemental était déposé, l'avis des DSP est passé presque inaperçu.

De son côté, Loto-Québec a réagi rapidement puisque la société d'État avait bénéficié lundi d'une rencontre particulière avec la DSP de la Capitale-Nationale. Aussi, la même équipe de la DSP rencontrait après la

conférence de presse du matin les divers intervenants en santé intéressés et concernés par l'avis public. Ces derniers n'étaient donc pas disponibles pour réagir publiquement.

### Intervention nécessaire

Campagne électorale oblige, le ministre Couillard a rappelé que l'intervention gouvernementale dans l'industrie du jeu demeurerait nécessaire afin d'éviter que cela ne tombe entre des mains moins fiables. En comparaison, l'industrie des courses de chevaux a coûté cher sous le gouvernement du Parti québécois en aide gouvernementale et il était normal que l'on procède à la privatisation des quatre hippodromes.

«Les courses de chevaux, je ne pense pas qu'il y a un Québécois qui accepte que cela fasse partie des missions prioritaires de l'État», a affirmé Philippe Couillard.

Le ministre a toutefois reconnu que l'implantation des salons de jeu permettrait de «rendre l'opération rentable». Le propriétaire des hippodromes, le sénateur Paul J. Massicotte, empêchera 22 % des revenus générés par les appareils de loterie vidéo qui s'aligneront dans les salons de jeu.

Quant à la tenue éventuelle d'une commission parlementaire sur le jeu pathologique pour encadrer l'avenir de ce secteur, le ministre Couillard s'est montré ouvert. «J'accueille favorablement leur idée qu'avant de faire d'autres développements dans ce domaine, il faut attendre la définition du cadre de référence et avoir une politique globale», a dit Philippe Couillard.

Le Devoir

Reconduction de la loi antiterroriste

## Harper accuse les libéraux de vouloir protéger un des leurs

La GRC voudrait interroger le beau-père d'un député dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre Air India

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le premier ministre conservateur Stephen Harper s'est fait conspuer hier à la Chambre des communes jusqu'à ne plus pouvoir placer un mot après avoir laissé entendre que les députés libéraux refusaient de reconduire la loi antiterroriste afin de protéger le beau-père d'un des leurs. Cette attaque a paradoxalement permis aux libéraux de resserrer les rangs autour de leur chef, eux qui, à peine quelques heures auparavant, s'interrogeaient sur le bien-fondé de la position de Stéphane Dion dans ce dossier, et ce, dans un contexte où les sondages sont mauvais pour le chef de l'opposition.

La période de questions d'hier a tourné à un indescriptible brouhaha lorsque le premier ministre a tenté de citer un article du *Vancouver Sun* portant sur l'attentat terroriste d'Air India. Selon cet article, la GRC avait dressé une liste de «témoins potentiels» qu'elle voudrait peut-être interroger en utilisant la loi antiterroriste, celle-ci arrivant toutefois à échéance aujourd'hui. Une de ces personnes serait Darshan Singh Saini, père de l'épouse du député libéral ontarien Navdeep Bains.

«Je ne suis pas surpris, d'après ce que je lis dans le *Vancouver Sun*, des façons dont le Parti libéral prend ses décisions. Le *Vancouver Sun* a appris que le beau-père du député de Mississauga-Brampton...»

M. Harper n'a pas pu placer un mot de plus, les libéraux scandant

«Honte!» si fort et si longtemps que le président lui a retiré son droit de réplique.

Les libéraux étaient à ce point enragés qu'ils ont abandonné leurs autres questions pour plutôt exiger des excuses. «J'ai fait partie de ce Parlement pendant 11 ans. Je n'ai jamais rien vu d'aussi bas que ce que le premier ministre a essayé de faire», a lancé M. Dion. «Ce n'est pas à la hauteur de ce qu'un premier ministre doit être. Je demande au premier ministre de s'excuser et de retirer ses paroles.»



Navdeep Bains

Les excuses ne sont jamais venues. Au contraire, à ce moment précis, l'attaché de presse du premier ministre, Dimitri Soudas, envoyait à tous les journalistes de la tribune de la presse un courriel contenant le fameux article du *Vancouver Sun*, passé inaperçu jusque-là.

Une fois à l'extérieur de la Chambre des communes — et alors qu'elle n'était plus protégée par l'immunité parlementaire —, l'équipe ministérielle a seulement laissé planer des doutes sur les motivations de Stéphane Dion. «Les actions du Parti libéral pourraient bien nuire à une enquête policière. Nous pensons que c'est sérieux», a lancé M. Harper. Son ministre de la Justice, Rob Nicholson, en a remis. «Nous voulons savoir pourquoi Stéphane Dion a changé d'avis sur la loi antiterroriste. Jusqu'à il y a quelques semaines, il appuyait entièrement cette loi.»

La loi antiterroriste, adoptée en 2001, contient deux clauses contro-

versées soumises à une sorte de date d'expiration. Si le Parlement vote contre leur prorogation, elles cesseront d'exister aujourd'hui. Les libéraux, qui avaient pourtant fait adopter le projet de loi alors qu'ils formaient le gouvernement, s'opposent maintenant à leur reconduction. Il s'agit des dispositions sur les détentions préventives et les interrogatoires pour fin d'enquête. Selon le *Vancouver Sun*, ce sont ces interrogatoires que la GRC comptait utiliser pour son enquête. Si tel était le cas, ce serait la première fois que ces clauses seraient utilisées depuis leur adoption.

### Division libérale

Selon certains analystes, ces fameuses clauses étaient devenues l'illustration de la faiblesse du leadership de Stéphane Dion. Celui-ci s'oppose à leur reconduction, mais une poignée de ses députés y étaient favorables. L'ancien ministre de la Justice, Irwin Cotler, ainsi que la porte-parole en matière de justice, Marlene Jennings, s'étaient notamment opposés à leur chef. Mme Jennings s'est toutefois ralliée mardi soir. Les dissidents soutiennent que la menace terroriste pèse toujours sur le Canada et que les deux clauses doivent être reconduites.

Mais le temps de la solidarité était venu, selon le député Denis Coderre. «On va sonner la fin de la récréation», a-t-il dit à son entrée à la réunion du caucus. «Il faut parler de solidarité. Quand le chef prend une décision, on la respecte et on le suit. Il y a un moment pour discuter, il y a un moment pour les caucuses, il y a un moment pour se lâcher lousse», mais quand le chef a

décidé, tout le monde doit dire: «c'est sa décision», et c'est tout.» Après le brouhaha parlementaire, tous les députés libéraux se sont fait un devoir de se montrer solidaires derrière leur chef et leur collègue Bains.

### Des doutes chez des militants

Le ralliement du caucus derrière Stéphane Dion ne calme pas pour autant les inquiétudes de certains militants libéraux, notamment au Québec. Le sondage paru dans le *Globe and Mail* mardi matin a créé une onde de choc qui se fait encore sentir. Les données sur la perception des capacités de leader de Stéphane Dion ont particulièrement fait réfléchir certains militants déjà déçus de la performance de leur chef. Hier, un nouveau sondage, celui-là de la firme Ipsos-Reid, mené pour le compte de CanWest, allait dans le même sens. Selon ce coup de sonde, 46 % des répondants affirment que M. Harper ferait le meilleur premier ministre, contre 29 % pour Jack Layton et 25 % pour Stéphane Dion.

Certains militants libéraux n'ont pas hésité à écrire aux médias pour se plaindre. *Le Devoir* a notamment reçu un courriel d'une femme qui se présente comme une militante libérale «bien connue», sans toutefois s'identifier. Cette «militante» fait écho à des récriminations déjà entendues chez plusieurs militants, à savoir que Stéphane Dion ne parvient pas à susciter l'enthousiasme, ni dans la population ni chez de futurs candidats-vedettes.

Le Devoir

SUISSE

La réforme scolaire est un cul-de-sac

QUÉBEC

www.  
stoppons  
laréforme  
.qc.ca

La réforme scolaire québécoise est calquée sur le modèle de l'école genevoise en Suisse. L'Association refaire l'école (ARLE), formée de parents, de citoyens et d'enseignants, a réussi à stopper cette réforme pour la corriger.

Le Québec doit prendre exemple sur la Suisse.

Le SAMEDI 24 FÉVRIER, de 13 h à 15 h.

Au studio-théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM  
Pavillon Judith Jasmin, Salle J-M400 (niveau métro)

405, Sainte-Catherine est - Métro Berri-UQAM

Venez entendre et questionner les dirigeants de l'ARLE à l'occasion d'une vidéoconférence entre Montréal et Genève.

Organisée par la Coalition Stoppons la réforme en collaboration avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

FAE  
FÉDÉRATION  
AUTONOME DE  
L'ENSEIGNEMENT

## ÉDITORIAL

## Quelle continuité?

Le premier ministre Jean Charest a donné hier midi le coup d'envoi à une campagne électorale en vue d'un scrutin le 26 mars. D'entrée de jeu, il a demandé à ses concitoyens un deuxième mandat pour poursuivre la réalisation de ses engagements. La continuité qu'il propose nous oblige à nous arrêter au bilan de ses quatre premières années.

Ce premier mandat du gouvernement Charest peut être divisé en deux parties, la première couvrant les années 2003-05. Ce fut une période faite d'avancées, de reculs et, surtout, d'affrontements avec de nombreux groupes de citoyens. Ces trois années ont laissé un goût amer à une majorité de Québécois, qui n'ont pas apprécié de voir leur gouvernement se transformer en apprenti sorcier.

Dès les premiers mois qui ont suivi l'installation des libéraux au pouvoir, les Québécois ont découvert que le Parti libéral pour lequel ils avaient voté avec l'intention de se débarrasser du gouvernement péquiste n'était pas le parti centriste dont ils avaient gardé le souvenir. Les réformes mises en avant ont vite pris leur sens. La modernisation de l'État québécois cachait en fait la remise en cause de plusieurs acquis.

La première attaque contre le «modèle québécois» a été d'autant plus vivement ressentie que le gouvernement Charest rompait ainsi son engagement électoral explicite de ne pas hausser les frais de garde dans les centres de la petite enfance. «On n'a pas voté pour ça!», ont répliqué les parents dans un slogan qui a fait florès. Cette phrase a été reprise par les opposants aux défusions municipales, à la révision du régime d'assurance automobile, à l'abolition de l'article 45 du Code du travail sur la sous-traitance et à l'adoption d'une loi sur les partenariats public-privé.

L'opposition des Québécois au moindre geste du premier ministre — ajoutons à la liste des controverses les subventions aux écoles privées juives, les compressions de 103 millions à l'aide aux étudiants, la centrale au gaz du Suroît, l'installation du CHUM au centre-ville de Montréal, la privatisation du mont Orford — n'a pas affecté l'assurance affichée par celui-ci. Apparemment, du moins. «On maintient le cap», répétait-il toujours à ses militants. Néanmoins, ses reculs et ses vaines hésitations ont créé l'impression d'un appareil hors de contrôle.

Un des problèmes de ce gouvernement était alors la faiblesse de l'équipe ministérielle et l'absence de direction. N'eût été quelques ministres, dont Philippe Couillard à la Santé et Monique Jérôme-Forget au Conseil du trésor, ces trois premières années auraient été une catastrophe totale. Le premier a réussi à reprendre en main, du moins en partie, les services de santé. Si les urgences débordent encore souvent et si la pénurie de médecins et d'infirmières persiste, on peut néanmoins constater un progrès général. Quant à la présidente du Conseil du trésor, elle a exercé un contrôle des finances qui a permis au gouvernement de dégager une certaine marge de manœuvre. Cela n'a toutefois pas suffi pour lui permettre de diminuer les impôts d'un milliard de dollars par année, ce qui était la grande promesse du programme libéral.

Ces 12 derniers mois, le premier ministre a toutefois dû reprendre son gouvernement en main. La direction est devenue plus sûre et un changement de cap s'est doucement effectué. On peut même parler de métamorphose. Comprenant enfin que les Québécois voulaient un gouvernement plus centriste et qu'ils auraient de toute façon le dernier mot, le gouvernement Charest s'est transformé au point de devenir presque aussi social-démocrate que le Parti québécois. D'ailleurs, plusieurs des mesures dont Jean Charest se dit aujourd'hui le plus fier avaient été pilotées par un gouvernement péquiste. C'est le cas des congés parentaux, de l'équité salariale et de l'entente sur la diversité culturelle à l'UNESCO. Il a aussi bien saisi l'état de l'opinion publique en adoptant un plan vert vigoureux. Il a également profité de l'arrivée du gouvernement Harper à Ottawa pour faire avancer les revendications historiques du Québec.

Au cours de cette dernière année, la méfiance d'une partie de l'électorat s'est atténuée, mais pas au point de garantir au Parti libéral, en ce début de campagne, un deuxième mandat. Reste à savoir lequel des deux visages du gouvernement Charest est le vrai, celui de l'idéologue conservateur des premières années ou celui du centriste des derniers mois. Pour pouvoir répondre à cette question, il faudrait savoir à quelle période le premier ministre fait référence quand il prononce le mot «continuité».

## Le retrait de Blair

Alors que l'administration Bush augmente et concentre à Bagdad les troupes chargées d'atténuer les tensions entre chiïtes et sunnites, voilà que le premier ministre Tony Blair annonce ou plutôt confirme le retour au bercail de quelques centaines de militaires britanniques d'ici décembre 2007. Dans la foulée, Blair a confié que si la pacification de l'Irak devait prendre l'ampleur souhaitée, le nombre de soldats qui reprendront la direction du Royaume-Uni se chiffrera par milliers. En un mot, la taille du contingent se confondra avec minceur à la fin de 2008.

À l'origine de ce repli, il y a essentiellement deux variables: la paix relative qui distingue les trois provinces du pays placées sous la direction des Britanniques et le rythme pris par la recomposition et l'entraînement de l'armée irakienne. Peut-être faudrait-il en ajouter une troisième: la cote de popularité de Blair étant à son plus bas, ce dernier souhaitait retrouver un peu de la faveur d'antan avant de remettre les clés du 10 Downing Street à l'actuel ministre des Finances, Gordon Brown.

En ce qui concerne le calme, relatif, on le répète, qui a cours dans le sud de l'Irak, il s'explique avant tout par un facteur religieux. À Basora, deuxième ville en importance du pays, et dans les environs, les chiïtes sont plus que majoritaires. Cette région n'a jamais été le théâtre d'affrontements sanglants comme ceux qui se poursuivent dans la capitale.

Maintenant, en ce qui a trait à l'efficacité de l'armée et de la police, le... temps a fait son œuvre. Aujourd'hui, on estime que le contingent militaire irakien en mesure ou presque en mesure d'épauler les forces de la coalition se compose d'environ 120 000 hommes. La police? Ses effectifs s'élèveraient à 135 000. Tout logiquement, il est plus aisé aujourd'hui de dater le retour de militaires étrangers.

Cela étant, contrairement à ce que laisse croire l'annonce faite par Blair, la gestion ou, plus exactement, la suite de ce dossier appartient à Gordon Brown. Celui-ci va succéder à Blair au cours des prochains mois, voire au cours des prochaines semaines. En effet, peu de jours passent sans que le public, par sondages interposés, ou des acteurs influents de la scène politique prient Blair de plier bagage au plus vite. Quoi d'autre? Le soutien de Gordon Brown à l'invasion de l'Irak ayant été tiède dès le début de cette sinistre aventure, il ne serait pas étonnant qu'il devance le rappel des autres, histoire d'enquiquiner son frère ennemi: Tony Blair.



Bernard Descôteaux

## JACQUES DUPUIS SORT L'ARTILLERIE LOURDE...



## L E T T R E S

## La fracture

Les programmes déjà connus de la prochaine campagne électorale au Québec laissent présager une sérieuse fracture intergénérationnelle, à moins qu'un des chefs, ou un des partis, ne se révèle suffisamment visionnaire, courageux et rassembleur.

Je suis moi-même un baby-boomer. Les baby-boomers ont investi énormément dans la société et en ont également retiré beaucoup, mais on dirait qu'ils résistent maintenant à lâcher le morceau et leur point de vue sur la société.

Je comprends que la thématique de la santé représente pour nous une préoccupation grandissante. Elle l'est sans doute pour tout le monde. Mais doit-on, avec Jean Charest, capitaliser encore sur la peur et les mêmes vieilles façons de faire les choses? Dans l'abondance, on a cru qu'on pourrait toujours se payer tous les traitements sans jamais vraiment investir dans des approches plus responsabilisantes. On a malheureusement entretenu des espoirs à bien courte vue chez nos concitoyens, qui n'ont cultivé que de l'attentisme envers l'État. Compte tenu de la part du budget que représente maintenant la santé — et on n'est pas sorti du bois si on persiste dans la même voie —, il me semble qu'on devrait remettre sérieusement en cause la pertinence de nos priorités passées.

Pour réussir l'intégration de ces priorités, il faut laisser les plus jeunes générations s'exprimer à propos de l'héritage qu'on va leur laisser, cela comprenant le fort endettement public, et interpellé notre habileté à partager avec elles. Voilà pourquoi la priorité de l'éducation s'impose d'elle-même. Il me semble en effet plus porteur et plus intégrateur d'éduquer les jeunes à prendre en charge de façon dynamique et innovatrice le développement de leurs compétences et de leur avenir, le maintien de leur équilibre, de leur mieux-être et de leur santé ainsi que l'établissement d'une société plus saine et productive.

La proportion de gens qui vont appuyer cette orientation nous parlera de la confiance et du respect qu'on entretient à leur égard. Par ailleurs, notre manque d'écoute pourrait aussi nous coûter cher comme société!

Fernand Bélair

Le 19 février 2007

## Une augmentation élevée

Ma fille commencera l'automne prochain un cours technique au niveau collégial et elle compte poursuivre au baccalauréat. Lorsqu'elle aura complété ses études universitaires, cela lui aura coûté 2700 \$ de plus que ce qu'il lui en coûterait à l'heure actuelle. Et là, on ne parle pas de l'augmentation des frais afférents et des autres frais. Un universitaire est aux études 15 semaines par session, soit 90 semaines au total pour un baccalauréat, c'est donc sur cette base qu'il faut calculer l'augmentation hebdomadaire. La promesse des fameux 2 \$ par semaine d'augmentation est donc un écran de fumée. En effet, dès l'an prochain, c'est 150 \$ de plus que cela coûtera (semestre d'automne à 50 \$ + semestre d'hiver à 100 \$ = 150 \$) pour l'année scolaire 2007-08. Si on divise ce montant par 30 semaines d'études (deux semestres), cela représente donc 5 \$ d'augmentation par semaine (et non 2 \$ par semaine).

Par contre, l'augmentation moyenne sur quatre ans dans le cas d'un étudiant qui commencera son baccalauréat à l'automne 2007 sera la suivante: 1050 \$ de plus, soit 11,67 \$ de plus par semaine. Pour celui qui commencera en 2008, 1650 \$ de plus, soit 18,33 \$ de plus par semaine. Pour celui qui commencera en 2009, 2250 \$ de plus, soit 25 \$ de plus par semaine. Et pour celui qui commencera en 2010, 2700 \$ de plus, soit 30 \$ de plus par semaine.

Il en résulte que cette «promesse» tirée du document *S'unir pour réussir le Québec de demain* du Parti libéral est une promesse visant à réduire l'accès universel aux études universitaires.

Jean-François Houle  
Boucherville, le 19 février 2007

## Le spectre du capharnaüm

«Soutenir l'enseignement des diverses religions en fonction des convictions religieuses, cela nous conduirait à un capharnaüm total.» C'est le chef du Parti québécois qui a émis ce propos sentencieux (*Le Soleil*, le 17 février 2007). Regardons de plus près s'il y a lieu de s'alarmer ainsi.

Permettre à diverses confessions religieuses de dispenser un enseignement à l'école suppose deux conditions: une demande suffisante et le respect de valeurs sociales communes.

Il n'y aurait donc aucune nécessité d'offrir un enseignement religieux bouddhiste ou hindouiste à Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Jean-de-Matha, Baie-Saint-Paul, Saint-Hilarion, Baie-Comeau, Gaspé, Hérouxville ou à de nombreux autres endroits où il est facile de prévoir qu'on ne pourra satisfaire au critère du nombre suffisant.

Quant aux valeurs communes, citons quelques exemples: le caractère sacré de la vie, l'égalité des sexes, le respect de l'intégrité physique, les droits humains, la liberté de conscience. On les retrouve dans la Déclaration universelle des droits de la personne de 1948.

Dans les faits, pour tout au moins 80 % du territoire québécois, il faudrait prévoir une demande substantielle pour un enseignement religieux catholique, une demande significative pour un enseignement religieux protestant, rarement une requête en faveur d'un enseignement religieux juif ou musulman. Nous voilà à 100 coudées du capharnaüm que nous prédit le chef du PQ.

Au fait, il serait intéressant qu'au cours de la campagne électorale qui débute, les chefs des partis en présence nous disent ce qu'ils pensent de la place de la liberté religieuse à l'école et s'ils sont prêts à respecter le paragraphe 3 de l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de la personne de 1948, qui proclame que «les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants».

Il s'agit de la question qui pourrait donner de la substance et de la couleur à une campagne électorale qui s'annonce plutôt terne.

Louis O'Neill

Le 19 février 2007

## Faire autrement

J'aimerais apporter quelques rectifications à mon sujet et sur l'idée de la candidature associée que Réjean Dumais et moi proposons dans la circonscription de Charlesbourg au nom de Québec solidaire. Je commencerais par souligner le fait que nous ne sommes pas conjoints, Réjean Dumais et moi. J'ai un conjoint et des enfants, M. Dumais a sa propre famille.

Nous voulons trouver un moyen de faire de la politique autrement sans renoncer constamment à notre vie sociale et familiale. Doit-on nécessairement avoir des horaires élastiques? Ne peut-on pas imaginer être à temps partiel pour concilier famille et politique? J'essaie de trouver un moyen qui me conduira dans cette éventuelle campagne électorale pour garder un équilibre entre famille, militantisme et politique et être cohérent avec mes valeurs. Mes filles me ramènent à l'essentiel: la recherche d'une meilleure qualité de vie pour tous. Voilà comment est née l'idée d'une candidature associée tout en voulant respecter les limites du système

électoral actuel. Quant à la conciliation famille-militantisme-politique, il me semble que je ne suis pas la seule à me poser des questions. François Legault (de la course à la chefferie du PQ), Jonathan Valois et Stéphan Tremblay ne se sont-ils pas retirés pour des raisons familiales?

Nous sommes conscients que notre mode d'organisation ne fait pas l'unanimité à l'intérieur du parti et nous n'avons pas la prétention d'avoir trouvé la solution et de vouloir présenter un modèle. Ce modèle s'inscrit dans la continuité de notre mode de fonctionnement, adopté depuis la fondation, en respect des valeurs d'égalité. C'est le mode d'organisation que nous avons décidé d'adopter à titre exploratoire et nous ferons le bilan de cette expérience lorsque le moment sera venu.

Au plaisir de poursuivre la réflexion conciliation famille-militantisme-politique dans le respect et l'ouverture.

Martine Sanfaçon  
Candidat associée  
Charlesbourg, le 19 février 2007

## La propreté, c'est aussi votre affaire!

Nous accueillons chaque jour 500 000 visiteurs au centre-ville de Montréal. La propreté et l'embellissement de la première vitrine de la métropole représentent un défi quotidien pour l'arrondissement de Ville-Marie. En 2006, nous avons planté 700 arbres et installé 121 000 casseaux de fleurs. Nous avons éliminé 33 000 mètres carrés de graffitis, ajouté 500 poubelles et créé une nouvelle brigade de la propreté, composée de 120 étudiants. Cette année, plus de 28 millions de dollars seront investis pour la propreté, principalement sous la forme d'équipements nouveaux, de ressources humaines additionnelles et de projets spéciaux. C'est 1,2 million de plus que l'année dernière qui sera ainsi consacré à l'amélioration et à la préservation de notre environnement et à l'image internationale de notre ville.

Cependant, aucune administration urbaine ne peut à elle seule garder une ville propre, encore moins un centre-ville, sans la collaboration des citoyens, des associations et des entreprises. L'arrondissement de Ville-Marie joue largement et résolument son rôle, mais la propreté, c'est aussi l'affaire de tous. Le civisme, c'est ce que tout un chacun fait et peut faire pour sa communauté.

Le projet de règlement sur le civisme, le respect et la propreté que nous avons déposé cette semaine est l'élément central de cette nouvelle approche. Il fixe un cadre réglementaire, sur le plan individuel et collectif, beaucoup plus sévère, dans le but avoué de provoquer un changement profond de nos manières de faire.

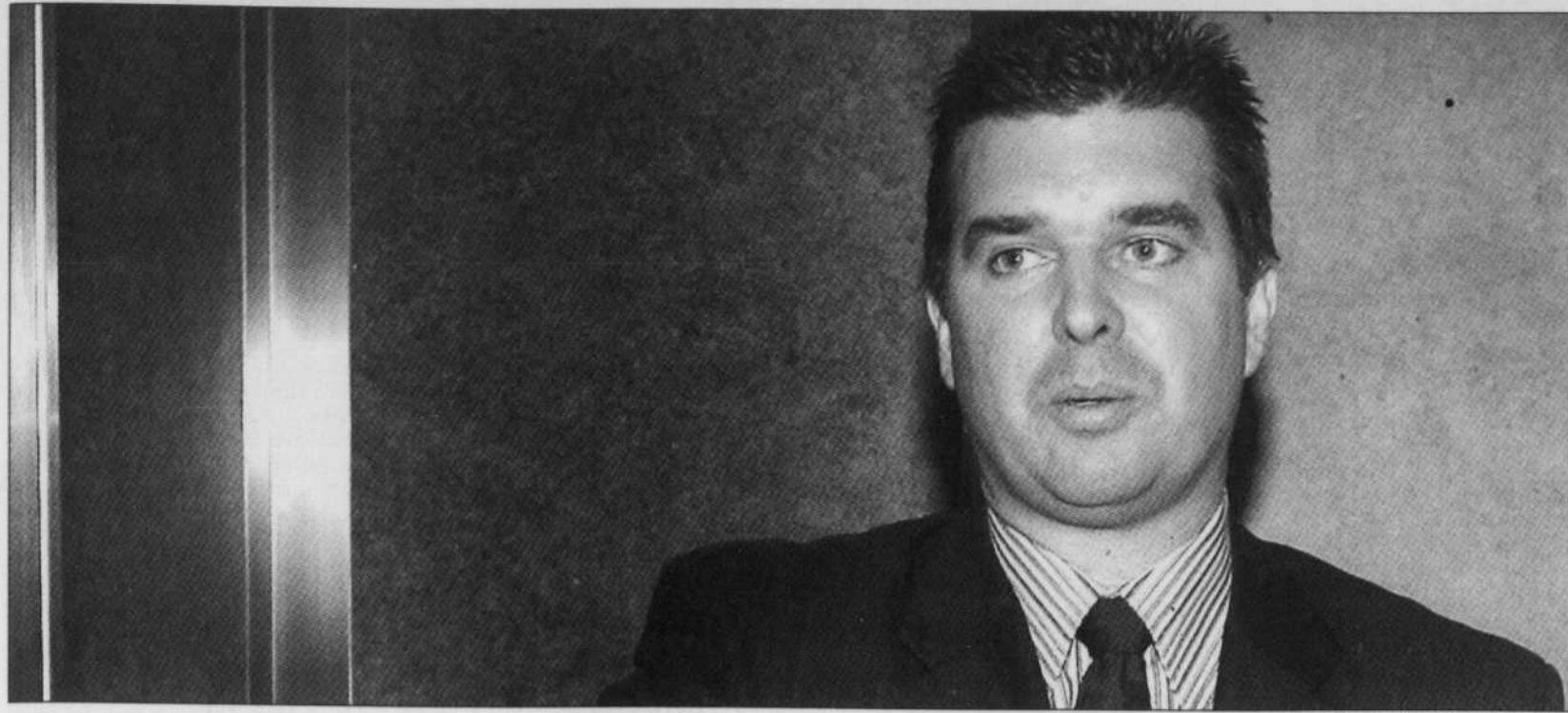
Tout sera mis en œuvre pour que la propreté du centre-ville devienne l'affaire des citoyens, des commerçants et des entreprises qui l'habitent. Nous avons créé le Forum des partenaires du civisme et de la propreté, qui sera ouvert à tout citoyen privé et toute personne morale œuvrant dans l'arrondissement et qui souhaite s'engager activement en faveur du respect de la nouvelle réglementation et de sa promotion publique.

De plus, dans la foulée de cette nouvelle réglementation, nous créons le Fonds d'embellissement, qui sera financé à même les revenus provenant des amendes liées à l'application de notre nouveau règlement.

C'est un appel fraternel et surtout citoyen que nous lançons aux individus, aux propriétaires et locataires d'édifices commerciaux ou de bureaux, aux diverses associations de citoyens et aux résidents de Ville-Marie, sans oublier son demi-million de visiteurs quotidiens. Devenez les partenaires de la propreté, car, désormais, c'est aussi votre affaire!

Benoit Labonté  
Maire de l'arrondissement de Ville-Marie  
Montréal, le 19 février 2007

## IDÉES



Norman Spector

## Stéphane Dion paie ses dettes

**A**u cours des semaines qui ont suivi l'élection inattendue de Stéphane Dion à la tête du Parti libéral du Canada (PLC), quelques libéraux branchés ont tenté d'imposer la marque d'une nouvelle coalition dite «rouge verte», ignorant peut-être que les Allemands ont récemment rejeté cette formule. D'autres libéraux, qui avaient ardemment souhaité l'arrivée d'un deuxième Pierre Trudeau, ont fait valoir l'idée selon laquelle nous sommes à l'aube d'une ère post-charismatique en politique.

Tel est le désespoir d'un establishment qui perd le contrôle de la course à la chefferie au profit d'un groupe de délégués fidèles à David Orchard, un fermier de la Saskatchewan autrefois décrit par l'ancien premier ministre Joe Clark comme un «touriste» au sein du Parti conservateur. Et telle est la situation fâcheuse d'un parti fédéral qui a vu le candidat que les conservateurs craignaient le plus, l'ancien premier ministre de l'Ontario Bob Rae, être battu par un bloc qui a pris pour cible l'affiliation religieuse de son épouse.

Aujourd'hui, M. Dion est en train de payer ses dettes politiques, ce qui explique pourquoi le Parti libéral a entrepris de se déplacer à la gauche de l'échiquier politique sous sa direction. Cela explique aussi pourquoi il abandonne deux dispositions principales de la loi antiterroriste pourtant adoptées alors que le PLC était au pouvoir. Au moment où les qualités de leadership du premier ministre Stephen Harper sont de plus en plus appréciées et dans un contexte où des élections hâtives restent probables, les militants libéraux se retrouvent dans un cul-de-sac construit par les insurgés qui les ont déjoués pour obtenir le grand prix du leadership.

Il y a beaucoup d'ironie dans le fait que le Parti libéral a choisi le moins bilingue des trois candidats à la direction. Même si beaucoup de libéraux ont dit qu'ils seraient prêts à vivre avec un chef qui ne parle pas le français, les chances des anglophones unilingues ont rapidement été dévalorisées par la plupart des délégués comme par les médias. La politique canadienne a fonctionné comme cela pendant quatre décennies. Mais il faut reconnaître qu'elle a énormément changé depuis. Alors que les anglophones de Vancouver et de Toronto étaient de plus en plus nombreux à opter pour l'immersion en français pour leurs enfants, les anglais à long terme ont perçu au Québec comme une menace grandissante qui ne devrait pas être enseignée avant la quatrième année du primaire.

Au cours de cette période, M. Dion n'a pas grandi à Montréal mais à Québec, une ville profondément francophone. Et, à la différence de Pierre Trudeau ou même de Jacques Parizeau, il n'a pas poursuivi ses études supérieures aux États-Unis ou en Grande-Bretagne mais en France. Aujourd'hui, ce choix n'échappe pas aux oreilles des anglophones.

La plupart de mes voisins étaient à l'aise avec l'anglais parfois rude de Jean Chrétien. Son message était simple et son accent était celui des hockeyeurs qu'ils connaissaient depuis l'enfance grâce à la télé. En français comme en anglais, M. Chrétien projetait l'image d'un dur. Il leur rappelait «le type qui conduisait la voiture en fuite», pour reprendre l'expression du chroniqueur Dalton Camp. En revanche, M. Dion semble être ou bien déconcerté, ou bien assiégré par l'anglais, deux attitudes qui ne correspondent pas à l'image d'un futur premier ministre.

Le choix de M. Dion présente un autre problème. Des trois candidats à la direction, les libéraux ont choisi celui qui avait l'histoire la plus longue au sein de leur parti. Bien que personne n'ait jamais suggéré que M. Dion puisse être tenu personnellement responsable du programme des commandites, il porte tout de même, en tant que membre du cabinet de Jean Chrétien, la responsabilité collective d'un programme dans le cadre duquel on a confondu l'unité du Canada avec les intérêts du PLC. En effet, sa responsabilité est plus grande que celle de Paul Martin, ministre des Finances à cette époque.

En tant que ministre responsable de l'unité nationale, M. Dion était pris dans un piège politique semblable à celui qu'a connu Ronald Reagan avec le scandale Iran-Contra: ou bien il a menti quand il a dit n'être au courant de rien, ou bien il a dormi tout au long de ce scandale.

Depuis, M. Dion ne s'est pas distancé de M. Chrétien, même si le juge John Gomery a conclu que la responsabilité des commandites lui incombait. Cette semaine, les publicités du Parti conservateur au Québec ont rappelé les conclusions de ce rapport. Le hic, c'est que plus M. Dion proteste en affirmant qu'il ne savait rien des commandites, plus il risque d'être perçu comme quelqu'un qui n'a pas l'étoffe d'un vrai leader, comme les conservateurs ne cessent de le répéter dans le reste du pays.

Ces jours-ci, dans un pays où les élections se remportent au centre du spectre politique, vous n'entendez pas beaucoup de libéraux se comparer à une coalition européenne dans laquelle les modérés sont des sociaux-démocrates pratiquants et où les radicaux sont des gens qui ont eu recours à l'«action directe» autrefois.

Et avec l'influence de la politique américaine chez nous depuis l'élection de John F. Kennedy, en 1960, je doute fort qu'après l'annonce de la candidature du sénateur Barack Obama, nous entendrions encore beaucoup parler de l'ère post-charismatique censément née avec le choix de M. Dion.

Norman Spector est chroniqueur politique au Globe and Mail.  
nspector@globeandmail.ca

Le fonds d'indemnisation contre la fraude et la négligence fiduciaire, s'il avait existé, aurait pu compenser les pertes de milliers de victimes des fonds Norbourg, de petits investisseurs qui avaient confié leurs épargnes à Vincent Lacroix.

## Affaire Norbourg

## Fonds d'indemnisation contre la fraude: duperie ou belle occasion pour le Québec?

ANDRÉE DE SERRES

Directrice MBA pour cadres en financement d'entreprises à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et cofondatrice du Groupe interdisciplinaire de recherche en éthique financière

REYNALD HARPIN

Expert-conseil en placement et administrateur de sociétés

JEAN-LUC LANDRY

Conseiller financier, Landry Morin & associés

CLAUDE CASTONGUAY

Groupe Cirano

ROBERT POULIOT

Membre du conseil du Centre d'excellence fiduciaire

**M**arché de dupes ou belle occasion pour le Québec? Le régulateur québécois a-t-il perdu la souveraineté de sa compétence ou est-ce une occasion historique de marquer encore une fois la réglementation canadienne? Telles sont les deux conclusions opposées qu'on peut tirer des audiences de la Commission des finances publiques, qui ont pris fin le 7 février dernier, sur le projet de création d'un fonds d'indemnisation contre la fraude et la négligence fiduciaire.

Ce fonds, qui aurait pu compenser les pertes de milliers de victimes des fonds Norbourg s'il avait été en place à l'époque, prête flanc aujourd'hui à plusieurs interprétations contradictoires.

Les principaux arguments contre le projet d'un fonds d'indemnisation sont les suivants:

1. le fonds déresponsabilisera les investisseurs;
2. le fonds coûtera cher;
3. il est très difficile, voire impossible, de se prémunir contre la fraude;
4. le fonds alourdira la réglementation québécoise et desservira les Québécois en décourageant les gérants de fonds de vendre dans la province;
5. mieux vaut prévenir que guérir.

## Déresponsabiliser les investisseurs?

Le fonds ne déresponsabilisera pas plus les investisseurs que l'assurance dépôt sur le marché bancaire. D'abord parce que le fonds n'offrirait aucune garantie sur la qualité des placements ou sur les risques de marché que prendront les investisseurs.

Comme s'il n'était pas déjà assez compliqué de suivre l'évolution de son portefeuille d'investissement et de faire des choix judicieux en fonction de notre condition, il faudrait de surcroît que les investisseurs surveillent leurs arrières pour éviter les fraudes et les négligences fiduciaires de la part des gestionnaires. Pour des centaines de milliers d'épargnants convertis en investisseurs, cette double responsabilité est trop lourde à porter.

C'est ce risque de confiance financière, ou risque fiduciaire, qu'il est souhaitable de couvrir avec le fonds, pas les risques financiers. Les gens oublient souvent que les gestionnaires, contrairement aux institutions de crédit, n'ont aucune obligation de résultats, seulement de moyens. Les investisseurs, dont environ 70 % ont peu ou prou de connaissances dans le domaine financier, sont invités à bien choisir leurs gestionnaires alors qu'ils n'ont aucun moyen de vérifier qui sont ces gestionnaires (au-delà de leurs conseillers financiers, dont bon nombre sont choisis par ces mêmes gestionnaires).

On ne voit vraiment pas comment ce fonds déresponsabiliserait des investisseurs déjà démunis et peu autonomes. Tout ce qu'on leur offre aujourd'hui se résume à des tableaux de classement de performance de fonds. Pourtant, industrie et régulateurs répètent sans relâche que la performance passée n'est pas garante des rendements futurs. Alors, à quoi servent donc ces tableaux de classement?

D'autres affirment que c'est plutôt le gestionnaire qui sera déresponsabilisé. Le fonds inciterait les gestionnaires à devenir plus négligents et à diminuer leurs normes de pratique. Il est fort douteux que des sociétés de gestion veuillent ainsi mettre en péril leur

gagne-pain et nuire à leur réputation. C'est comme si l'assurance automobile du Québec avait incité les Québécois à devenir plus imprudents sur la route! Rien ne le démontre.

## Coût du fonds

Deux questions se posent ici.

■ Une plus grande sécurité en matière de risque fiduciaire vaut-elle plus ou moins cher que la distribution?

■ Quel prix faut-il payer pour ramener au marché et retenir des milliers d'investisseurs découragés par les scandales ou qui trouvent le marché trop difficile à comprendre?

Les frais de gestion de fonds communs de placement au Canada sont parmi les plus élevés au monde à cause de frais élevés de distribution, intégrés de façon quasi obligatoire. Il est en effet très difficile pour un particulier d'obtenir des fonds de classe F, des fonds dénués de frais de distribution. Ces frais varient de manière générale de 0,45 % pour les fonds obligataires jusqu'à 1,1 % pour les fonds d'actions.

Les frais récurrents de distribution au Canada, qui se comparent au maximum autorisé de 0,75 % aux États-Unis par la SEC (avec une moyenne effective tendant vers 0,5 %), portent le total des frais annuels sur les fonds d'actions à environ 2,5 % (ou l'équivalent de 250 points de base). De l'avis de nombreux professionnels, les fonds communs de placement au Canada coûtent en général 0,5 % plus cher qu'aux États-Unis (soit 25 % de plus) une fois qu'on a intégré les frais de distribution.

Selon diverses estimations, il pourrait en coûter en moyenne de 5 à 15 points de base pour assurer le fonctionnement du fonds d'indemnisation, soit entre 3 % et 6 % du total des frais d'un fonds d'actions, par exemple. C'est peu comparativement aux frais actuels. Et encore, le financement sera plus facile à assurer en diversifiant les risques grâce à une couverture universelle s'appliquant aussi bien aux caisses de retraite investies dans des fonds qu'à des particuliers utilisant des fonds pour leur REER, en imposant une franchise et en restreignant la couverture aux capitaux investis et non gagnés (renforçant ainsi la notion selon laquelle les risques financiers ne sont pas couverts).

## Contre la fraude et la négligence

S'il est difficile de se prémunir contre la fraude de la même façon qu'on s'assure contre les accidents et les faillites, c'est parce que ces événements fortuits sont plus facilement mesurables sur le plan statistique qu'un geste intentionnel comme une fraude.

Sauf que la plupart du temps, la fraude et la négligence fiduciaire entraînent des faillites. Le plus beau cas d'espèce est la faillite de la plus vieille banque britannique, Barings, qui gérait les avoirs de la monarchie mais qui n'a pas pu résister aux secousses des manipulations de fonds de son courtier à Singapour, Nick Leeson. Norbourg et Norshield sont d'autres cas qui ont entraîné des faillites. En somme, un grand nombre de faillites, traitées a posteriori, découlent de fraudes. [...]

De nombreuses corporations professionnelles, dont la Chambre des notaires et le Barreau du Québec, ont leur propre fonds d'indemnisation contre la fraude et la négligence fiduciaire de leurs membres. Certains affirment que le degré de protection serait beaucoup plus élevé que ces fonds de garantie ou l'assurance dépôt. Mais il ne faut pas oublier que plusieurs banques offrent un bouclier allant jusqu'à 400 000 \$ par un jeu d'incorporations. C'est plus que l'avoir moyen des victimes de Norbourg.

En somme, on peut se prémunir contre les effets confiscatoires des fraudes pour favoriser une plus grande sécurité financière. Si on le fait dans le domaine des services, pourquoi hésiterions-nous à le faire chez les manufacturiers ou les gestionnaires de fonds?

On peut se prémunir contre la fraude de façon d'autant plus efficace que la base des participants sera large, car la source du risque fiduciaire est la galaxie du gestionnaire et non pas le participant lui-même, contrairement à l'assurance classique. La provision anti-fraude se compare ici à l'indemnisation contre des catastrophes, dont le caractère est aléatoire et qui sont impossibles à prévoir.

## Le fonds, un avantage clef pour le Québec

Plusieurs législateurs et professionnels de l'industrie se sont interrogés sur le désavantage comparatif qu'un tel fonds pourrait créer si le Québec était le seul à l'adopter. En effet, imposer des coûts additionnels, si modestes soient-ils, pourrait-il empêcher l'offre de fonds au Québec et décourager des sociétés à venir s'installer dans la province?

D'abord, ce n'est pas la première fois que le Québec fait cavalier seul en matière de réforme financière. En 1983, le Québec avait déclenché tout le processus de décloisonnement financier au Canada en ne s'opposant pas à la prise de contrôle de plus de 10 % d'un courtier par une banque (la TD). Il aura fallu quatre ans au Canada pour modifier la loi des banques de manière exceptionnelle avant l'échéance de 1991 pour éviter une surenchère provinciale.

La loi 30 impose une plus grande responsabilité aux actuels, gestionnaires et consultants que partout ailleurs au Canada, sans compter la représentation des employés au comité des caisses de retraite, un procédé qui n'est pas encore reconnu ailleurs au Canada. Bref, les précédents sont nombreux mais ne nuisent pas à l'industrie financière. [...]

Le fonds permettra au contraire de renforcer la confiance des investisseurs à deux égards:

■ Les investisseurs pourront enfin se concentrer sur leurs portefeuilles d'investissement plutôt que sur les personnes qui les gèrent en effaçant l'effet de taille du processus de sélection. Les petits gestionnaires sont souvent parmi les meilleurs et, comme le soulignait Claude Garcia, l'ex-président de Standard Life, la semaine dernière à Québec, les grandes institutions ne sont pas exemptes de fraude et de négligence fiduciaire. En outre, la taille est souvent l'ennemi de l'efficacité. Autrement dit, le fonds garantira une plus grande concurrence au Québec.

■ Un tel fonds conférerait un avantage comparatif unique au Canada à l'industrie québécoise de gestion, qui a diminué comme peau de chagrin depuis 30 ans au Québec. Comme Boston, Montréal était un des principaux centres de gestion de portefeuilles en Amérique du Nord. Permettre à tous les Canadiens d'acheter des fonds québécois libellés d'une indemnisation contre le risque fiduciaire serait un avantage indéniable. [...]

Loin d'alourdir la réglementation québécoise, ce fonds ne fera qu'encourager davantage les meilleures pratiques, car les primes seront fixées en fonction de la qualité (risque) des pratiques fiduciaires de chaque société de gestion par classe d'actifs. Les meilleures sociétés paieront moins cher que les plus petites pour chaque dollar investi.

## Prévenir plutôt que guérir

Il ne suffit pas de prévenir pour amortir les effets dramatiques des scandales. Encore faut-il assurer le lendemain des catastrophes. Il y aura de nouvelles fraudes et négligences, ne serait-ce qu'à cause de la croissance à deux chiffres des masses sous gestion en fonds communs et de l'usage de plus en plus généralisé des instruments dérivés.

La croissance ne s'explique pas nécessairement parce que les gens ont davantage confiance mais plutôt parce que les taux d'intérêt restent très bas et que les régimes à contribution déterminée (RCD), qui dominent de plus en plus les systèmes de retraite en Amérique du Nord, ne laissent pas de choix aux investisseurs. Ces systèmes agissent comme la locomotive de l'industrie des fonds communs de placement aujourd'hui.

Le plus grand avantage d'un tel fonds est de réduire considérablement le coût transactionnel en éliminant les frictions de litige et les contraintes fort difficiles d'une prescription de trois ans. En effet, un client n'a que trois ans pour porter plainte et faire valoir ses droits. Compte tenu des délais de réalisation, d'analyse et d'intervention, c'est court (et plus court encore en Ontario, où on ne dispose que de deux ans).

Mais pis encore, qui poursuivre? Le gestionnaire, le dépositaire, le fiduciaire, le gardien de valeurs ou l'administrateur? La structure byzantine des fonds est à ce point confuse aujourd'hui que même le régulateur et les services policiers y perdent leur latin. Un fonds indemniserait plus facilement les investisseurs et disposerait des moyens pour trouver les coupables. C'est là une valeur inestimable.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (enseignement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (communisme) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture); Pauline Gravel (sciences); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Amélie Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communisme); La documentation : Gilles Paré (directeur) et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec); Kathleen Lévesque; Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebail, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Camarà, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanis, Olivier Zilda. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danièle Ross.

## ACTUALITÉS

## BATAILLE

SUITE DE LA PAGE 1

trouve ni dans les promesses non tenues, ni dans le non-respect des valeurs libérales, ni dans la couverture médiatique biaisée de son action, mais plutôt dans l'absence de délibération publique et d'un véritable dialogue avec les citoyens.» (Le Parti libéral - Enquête sur les réalisations du gouvernement Charest, Presses de l'Université Laval, 2006.)

Sur les baisses d'impôt, le premier ministre a fait évoluer son explication hier au sujet des raisons pour lesquelles il y est allé «en marchant» alors qu'il aurait souhaité y aller «en courant». Il a encore une fois rappelé que le Parti québécois avait, à ses dires, caché un trou financier de quatre milliards. Mais il a ajouté que le PQ l'avait fait intentionnellement: «De manière délibérée, [le PQ] a laissé un trou financier avec lequel on a dû composer. Et on a fait nos choix à partir de là.» A une question à propos du «pacte» sur la santé qu'il avait proposé aux Québécois en 2003 — il avait dit que s'il ne remplissait pas sa promesse, les Québécois sau-

raient ce qu'il leur resterait à faire —, il s'est montré intransigeant sur les actions qu'il a entreprises en ce domaine et a encore fait de la santé sa «priorité absolue».

Par ailleurs, M. Charest a dit que les Québécois doivent choisir entre le progrès et le retour en arrière, entre la responsabilité et l'irresponsabilité. Quelle est la solution de rechange à son gouvernement? «Un référendum le plus vite possible? Est-ce qu'on va mettre les freins? Est-ce qu'on va briser l'élan? On va arrêter de faire ce qu'on fait en éducation? [...] On va se rediviser entre nous et se chicaner à nouveau?»

Par ailleurs, M. Charest ne croit pas que le dépôt annoncé d'un budget fédéral, le 19 mars, à une semaine du vote au Québec, soit une ingérence d'Ottawa dans les affaires du Québec.

## La lieutenant-gouverneur cachée

Vers 11h15 hier matin, M. Charest, comme le veut la coutume, s'était rendu chez la lieutenant-gouverneur, Lise Thibault, afin d'obtenir la sanction royale pour les deux décrets que le conseil des ministres ve-

nait d'adopter: un premier qui proclame la dissolution de la Chambre et un second qui lance le processus électoral dans toutes les circonscriptions. Contrairement à son habitude en pareilles circonstances, Mme Thibault est restée dans ses bureaux. Elle aurait demandé à ne pas rencontrer la presse, elle qui a récemment fait l'objet de plusieurs articles au sujet de ses comptes de dépenses jugés douteux. D'ailleurs, à sa demande, le Vérificateur général du Québec fera enquête sur cette affaire.

Le premier ministre, âgé de 48 ans, a lancé sa campagne — dont le slogan est «S'unir pour réussir le Québec de demain» — dans sa circonscription de Sherbrooke hier soir. Une vingtaine de manifestants de l'Université de Sherbrooke se sont pointés hier, devant le Vieux Clocher, pour protester contre la promesse libérale de hausser les frais de scolarité. Il fera campagne à Québec aujourd'hui, où il tiendra un point de presse au Manoir Montmorency en matinée et lancera la campagne de la région de Québec au Montmartre canadien.

Un sondage CROP-La Presse indiquerait aujour-

d'hui que 31 % des Québécois estiment que le chef du PLQ est le plus compétent de tous les chefs. Mario Dumont devancerait André Boisclair avec 24 % des répondants qui lui sont favorables. Le leader du PQ obtient quant à lui un score de 22 %. Françoise David, de Québec solidaire, suit avec 4 %. Le chef du Parti vert, Scott McKay, arrive bon dernier avec 2 %.

Notons qu'à la dissolution de la Chambre, les libéraux détenaient 72 sièges, le Parti québécois, 45, et l'Action démocratique, cinq. Un député siège comme indépendant et deux sièges sont vacants.

La campagne électorale, qui durera 33 jours, devrait coûter environ 78 millions de dollars aux contribuables. Le 31 janvier, 5 605 991 millions d'électeurs étaient inscrits, selon le Directeur général des élections. Ce chiffre est sujet à changer avec les révisions de la liste électorale pendant la campagne. Dans les 125 circonscriptions québécoises, les directeurs de scrutin embauchent environ 100 000 personnes.

Le Devoir

## PQ

## La mobilisation des militants péquistes et des souverainistes apparaît comme un défi pour le PQ

SUITE DE LA PAGE 1

batailles à trois dans la grande région de Québec et le Centre-du-Québec.

Pour M. Girard, l'ADQ n'est pas une option, avec un chef qui «change d'idées régulièrement» et dont la position constitutionnelle est «un concept flou». «Le PQ est un parti national qui est capable de faire élire des députés dans les 17 régions. [...] C'est par le Parti québécois que les citoyens peuvent se débarrasser des libéraux», soutient-il en entrevue.

Comme le note M. Girard, le PQ avait perdu onze circonscriptions par moins de 1000 voix en 2003. L'ambition est donc de mettre la main sur ces circonscriptions. Et l'organisation péquiste est fin prête pour renverser la vapeur, assure Nicolas Girard.

«On n'a jamais eu un niveau de préparation aussi élevé. Le fait que M. Boisclair ait passé un an à l'extérieur de l'Assemblée nationale pour faire la tournée de plusieurs régions afin de préparer l'organisation donne des résultats», fait valoir M. Girard.

Nicolas Girard affirme qu'il ne reste plus de trace de la récente crise. Et selon lui, la candidature du syndicaliste Marc Laviolette, qui avait fortement critiqué son chef, est «un signe qui ne ment pas». «C'est dans l'adversité que l'on sait reconnaître la force d'un leader. Je pense que M. Boisclair l'a démontré ces dernières semaines», soutient-il.

Quant à «l'équipe de rêve» promise par André Boisclair, Nicolas Girard évite d'en parler directement. Il croit toutefois que le PQ a réussi à atteindre un juste équilibre en combinant l'expérience de l'équipe déjà en place et l'expertise des nouveaux venus, comme les anciens députés bloquistes Richard Marceau et Yvan Loubier, ainsi que la notoriété du journaliste Bernard Drainville et l'épouse de Jacques Parizeau, Lisette Lapointe.

Au moment de la tenue de son conseil national électoral de la fin de semaine prochaine, le PQ aura complété 122 assemblées d'investiture. Trois circonscriptions resteront à pourvoir: Mégantic-Campton, Groulx et Montmorency.

Toutes les façons sont bonnes pour courtoiser les électeurs, et en particulier la nouvelle génération d'électeurs. La semaine dernière, un site lié au PQ faisait de la publicité négative, une forme de marketing par laquelle on croit pouvoir accrocher les électeurs férus d'Internet. «Internet va être un outil important en campagne. Les jeunes utilisent beaucoup ce type de communication, alors notre formation politique va miser là-dessus», explique M. Girard.

Plus largement, la mobilisation des militants péquistes et des souverainistes, en général, apparaît comme un défi pour le PQ. En regardant de près la participation des électeurs lors des scrutins précédents, on constate la stabilité du vote favorable aux libéraux (quelque 1,7 million d'électeurs) comparativement aux hauts et bas de l'appui au PQ. Par exemple, lors des défaites, le PQ avait obtenu l'appui d'environ 1,3 million d'électeurs alors que lorsqu'il s'est hissé au pouvoir, en 1981 et en 1994 par exemple, 1,7 million de Québécois lui avaient accordé leur confiance.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest a indiqué hier qu'il ripostera coup pour coup aux attaques de son principal adversaire, le chef péquiste André Boisclair.

## ADQ

SUITE DE LA PAGE 1

du parti. «On préfère de beaucoup la situation dans laquelle on se trouve aujourd'hui. [...] Quand on se retrouve au sommet comme en 2003, il n'y a qu'un endroit où on peut aller, c'est vers le bas», observe un des responsables des communications de l'ADQ, Guy Leroux.

Cela dit, la petite équipe adéquate, en pleine crise de croissance, devra mettre les bouchées doubles pour assumer son rôle d'acteur majeur de la campagne. Les moyens dont elle dispose seront beaucoup plus modestes qu'en 2003: on prévoit faire campagne avec un budget d'environ 1,5 million (le maximum autorisé est de 3,8 millions). «Cela va affecter en premier lieu la publicité. Sur le plan du poids publicitaire, les libéraux, c'est certain, et les péquistes, dans une moindre mesure, vont avoir un avantage clair sur nous», poursuit M. Leroux.

La brochette de candidats connus est aussi beaucoup plus maigre qu'en 2003, alors que les Pierre Bourque, Diane Bellemare et Guy Laforest étaient sur les rangs. Un seul candidat d'envergure nationale a répondu à l'appel cette fois-ci: l'ancien président du Conseil du patronat du Québec Gilles Taillon, qui se présentera dans Chauveau à Québec.

A l'ADQ, on balaie cette faiblesse du revers de la main, rappelant les anciennes vedettes libérales aujourd'hui disparues de l'écran radar que sont Marc Bellemare, Yves Séguin et Sam Hamad. «On en est venus à croire qu'un parti politique doit créer ses propres vedettes. Nos candidats sont des adéquistes de longue date», fait valoir M. Leroux.

## Québec et sa zone d'influence

Les organisateurs adéquistes ont les yeux rivés sur Québec et la Beauce. L'ADQ y a fait élire quatre de ses cinq députés en 2003 et est arrivée bonne deuxième dans huit autres circonscriptions, sur un total de 19. Dans Rivière-du-Loup, le

chef de l'ADQ aura quant à lui un adversaire un peu plus sérieux que d'habitude: le maire de Rivière-du-Loup, Jean D'Amour.

Le bassin de clientèle «aux valeurs plus conservatrices, terriennes», s'étendrait, selon les stratèges adéquistes, du côté du Bas-Saint-Laurent, du Centre-du-Québec, de Lanaudière et des Laurentides, ainsi qu'en Mauricie, qui abrite la désormais célèbre municipalité d'Hérouxville.

Si Mario Dumont a déjà annoncé qu'il ne fera pas d'escalade dans cette petite municipalité, il ne se privera pas pour autant de parler des accommodements raisonnables, un thème avec lequel il a fait ses choux gras ces dernières semaines. Il a commencé dès le déclenchement de la campagne en promettant de ne pas tableter le rapport de la commission d'enquête spéciale sur les accommodements raisonnables et d'enrichir les valeurs fondamentales des Québécois dans une constitution.

Pour le reste, l'ADQ se positionne comme un parti de centre-droite, résolument en faveur d'un système de santé mixte où le recours au privé serait facilité.

La famille figurera également au cœur de la campagne adéquistes, le chef ayant déjà promis une allocation de 100 \$ par semaine pour les enfants qui ne fréquentent pas le réseau des garderies subventionnées. La promesse a d'ailleurs déjà soulevé l'ire des autres partis, accusant Mario Dumont de la financer sur le dos des pauvres.

Sur le plan de la question nationale, l'ADQ a remis sa position de moratoire pour adopter la qualification «autonome». Le terme se résume en une de ces phrases-chocs dont Mario Dumont a le secret: «S'affirmer sans se séparer».

Parions que ces expressions clés se multiplieront dans la bouche de Mario Dumont, résolu à mieux contrôler son message et à ne pas laisser les adversaires le dépendre en épouvantail comme en 2003.

Le Devoir

## PLQ

SUITE DE LA PAGE 1

contrôle du calendrier en prenant de vitesse le juge Grenier et son rapport sur Option Canada, attendu le 31 mars, et en se permettant de déclencher les hostilités avant d'avoir le budget Harper-Flaherty en main. Tellement que des adversaires ont ressorti l'idée d'élections à date fixe.

En outre, le PLQ a plus d'argent qu'il ne lui en faut et est un parti uni. La brebis galeuse qu'était devenu Thomas Mulcair a finalement décidé de quitter le parti avec les derniers souvenirs des commotions du mont Orford. Jean Charest a visiblement très hâte de s'adonner à son sport préféré: faire campagne.

Les sondages, bien qu'ils ne garantissent rien, présentent depuis quelques mois des tendances intéressantes qui se sont confirmées. On semble bien loin de cette fin de décembre 2005, après la loi 142 — qui décrétait les conditions de travail des employés de l'État — et après la crise de la loi 124 sur les garderies. Le PQ obtenait 50 % d'appuis dans les sondages et Jean Charest, dans les entrevues de fin d'année, semblait considérer l'impopularité comme une fatalité. Il ironisait en disant s'être donné un plan de travail pour «trois mandats».

Maintenant, en 2007, certain de la faiblesse de ses adversaires, le premier ministre se permet de plaider les thèmes peu attirants de «la continuité» et de la «rigueur budgétaire». En quelques mois, Jean Charest a méthodiquement dérobé au chef péquiste André Boisclair plusieurs de ses engagements cardinaux: environnement, éducation, taxe sur le capital, etc. Il peut dire qu'en matière d'égalité hommes-femmes, il a fait presque aussi bien que Françoise David en présentant 44 % de femmes candidates!

La montée de Mario Dumont peut apparaître menaçante, mais les stratèges libéraux soutiennent qu'il a beaucoup de points faibles que le premier ministre et ses ouailles martèleront à souhait: «one-man show», «girouette», «parti cassé».

Mardi, dans les corridors de l'Assemblée nationale, Jean Charest a confié à un collègue que la campagne réservera sans doute bien des surprises. Il a toutefois refusé de préciser ce qu'il entendait par là. «C'est une intuition, une intuition», aurait-il précisé.

Mais des surprises, il pourrait y en avoir aussi de la part des étudiants en colère contre la volonté libérale de hausser les frais de scolarité. Pour l'instant, la guerre qu'ils ont déclarée vendredi a fait long feu. Au plus fort de la manifestation de samedi, à l'entrée du Centre des congrès où étaient réunis les libéraux, on a vu tout au plus une cinquantaine de étudiants. Dans l'entourage de Jean Charest, on s'en réjouit mais «on ne tient rien pour acquis», et une cellule a été créée pour suivre les organisations étudiantes.

En somme, la confiance règne dans les rangs libéraux. Pour certains, elle a jusqu'à maintenant conduit le parti de Jean Charest à négliger une question dans sa préparation électorale, question formulée ainsi par un journaliste lors d'un point de presse samedi: «Soigner des gens en moins de six mois, embaucher des médecins, ajouter des places en garderie, il semble que ce soit un projet minimal de société. [...] On sait que le PQ veut faire l'indépendance un jour ou l'autre, l'ADQ se dit autonomiste, mais on ne voit pas dans votre programme autre chose que l'administration normale d'un gouvernement provincial. Où voulez-vous amener les Québécois?»

Le premier ministre a répondu que son gouvernement était parti de loin, qu'il avait redressé l'État, les finances publiques, l'éducation, la santé, qu'il avait limité la croissance des dépenses de l'État. Et qu'il est «confiant» que les Québécois voudront poursuivre dans cette direction. Trop confiant?

Le Devoir

## HISTOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

Grâce au film de Jean-Claude Labrecque, *À hauteur d'homme*, bien des gens ont découvert à quel point une campagne électorale peut être une expérience éprouvante pour un chef de parti. En plus de 30 ans de vie politique, Bernard Landry n'avait jamais subi pareil supplice. M. Boisclair n'a ni son expérience ni l'énorme avantage que confère le pouvoir.

La politique n'est pas simplement une question d'image, mais cela en fait partie. Il y avait quelque chose d'intimidant dans la démonstration de force donnée par le conseil général du PLQ, samedi. Hier, quand le premier ministre Charest s'est présenté dans le foyer de l'hôtel du Parlement, entouré de tous ses ministres, il avait l'assurance d'un gladiateur habitué aux arènes.

Après avoir dénoncé encore une fois l'immaturation et le manque de jugement d'André Boisclair, puis l'irresponsabilité et le simplisme de Mario

Dumont, il a déclaré sans rire: «Je ne veux pas faire campagne sur mes adversaires.» Voilà qui est très rassurant. Sérieusement, un gouvernement dont 57 % des électeurs se disent insatisfaits peut-il vraiment faire campagne sur son bilan?

Le chef du PQ a peut-être voulu rivaliser d'humour avec le premier ministre quand il a invité les journalistes à contempler l'«équipe de rêve» qui se tenait derrière lui. Pourquoi en avoir présenté une version aussi étriquée? Ou étaient Louise Harel, qui demeure l'âme du parti, et François Legault, qui a été son député le plus efficace au cours des derniers mois?

Pour éviter le spectacle de débats déchirants, le PQ attend toujours que les élections soient déclenchées avant de dévoiler sa plate-forme. L'inconvénient est que son chef doit se lancer en campagne les mains vides. Cela ne l'empêche évidemment pas d'attaquer ses adversaires, mais M. Boisclair avait-il besoin de prendre à témoin du manque de parole de M. Charest un homme aussi déconsidéré que Marc Bel-

lemare? Qui aurait cru qu'un chef du PQ pleurerait un jour sur le sort réservé à Thomas Mulcair?

Les talents de *campaigner* du premier ministre sont bien connus. Sa plus grande qualité est peut-être de ne jamais se laisser démonter. Au printemps 2003, les journalistes attachés à sa tournée ont vainement cherché pendant 30 jours à le faire sortir de sa «cassette». Manifestement, il aborde la campagne actuelle dans les mêmes dispositions. Lui faire reconnaître que son bilan est loin d'être à la hauteur de ses engagements s'annonce une entreprise très frustrante.

Hier, les journalistes ont commencé à tester les nerfs d'André Boisclair, dont la course à la succession de Bernard Landry avait révélé la fragilité. Pour une fois, il n'a manifesté aucun signe d'impatience quand il a été interrogé au sujet de sa consommation de cocaïne, mais c'est long, un mois, très long.

mdavid@ledevoir.com

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390